

RAPPORT ANNUEL

2020

Sécurité incendie

Adopté le 14 avril 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 PORTRAIT DE L'AUTORITÉ	2
1.1 MODE DE DESSERTE DU TERRITOIRE	6
1.1.1 Liste des ententes	6
1.2 RESSOURCES FINANCIÈRES	7
1.2.1 Dépenses en sécurité incendie	7
1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES.....	8
CHAPITRE 2 DIVISION FORMATION, PRÉVENTION ET ENQUÊTE.....	11
CHAPITRE 3 DIVISION SÉCURITÉ CIVILE.....	25
CHAPITRE 4 DIVISION PREMIERS RÉPONDANTS.....	27
CHAPITRE 5 INVERVENTIONS DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE	31
5.1 TYPES D'INTERVENTIONS, DÉPLOIEMENT DE LA FORCE DE FRAPPE ET PERTES MATÉRIELLES	31
PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2020	58

Introduction

La Municipalité régionale de comté de La Matapédia présente son rapport annuel 2020 en regard du schéma de couverture de risques entré en vigueur le 22 mars 2006 et en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*. Ce même schéma a été révisé et adopté le 22 janvier 2014. Le renouvellement du schéma a débuté en 2020. On y retrouve le bilan de l'ensemble des activités réalisées au cours de cet exercice, une planification des années à venir ainsi que certains comparatifs avec les rapports 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.



Photo : Dave Gagné

Chapitre 1 Portrait de l'autorité

Les tableaux suivants donnent un portrait de la MRC de La Matapédia. On y retrouve le nombre de bâtiments par catégories de risques et des diagrammes pour illustrer ces données.

Note : Ces données sont en date du rapport annuel et ont été recueillies à même notre système de gestion du service.

NOMBRE DE BÂTIMENTS RÉPERTORIÉS PAR CATÉGORIES DE RISQUES

Municipalité	Risque faible		Risque moyen		Risque élevé		Risque très élevé		TOTAL
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	
Albertville	170	91%	2	1%	12	6%	3	2%	187
Amqui	2 055	82%	220	9%	199	8%	33	1%	2 507
Causapsca	860	85%	69	7%	69	7%	18	2%	1 016
Lac-au-Saumon	510	85%	30	5%	46	8%	11	2%	597
Saint-Alexandre-des-Lacs	156	95%	4	2%	4	2%	1	1%	165
Saint-Cléophas	161	89%	3	2%	14	8%	3	2%	181
Saint-Damase	211	81%	4	2%	39	15%	5	2%	259
Sainte-Florence	171	86%	9	5%	17	9%	2	1%	199
Sainte-Irène	326	94%	6	2%	12	3%	3	1%	347
Saint-Léon-le-Grand	406	87%	20	4%	34	7%	8	2%	468
Sainte-Marguerite-Marie	106	95%	2	2%	3	3%	-	0%	111
Saint-Moise	307	87%	15	4%	21	6%	9	3%	352
Saint-Noël	193	84%	10	4%	22	10%	6	3%	231
Saint-Tharcisius	186	86%	12	6%	15	7%	4	2%	217
Saint-Vianney	258	91%	11	4%	10	4%	3	1%	282
Saint-Zénon du Lac-Humqui	295	92%	7	2%	17	5%	2	1%	321
Sayabec	730	85%	37	4%	73	8%	19	2%	859
Val-Brillant	497	88%	12	2%	48	8%	10	2%	567
TNO	6	86%	1	14%	-	0%	-	0%	7
TOTAL	7 604	86%	474	5%	655	7%	140	2%	8 873

Le ratio est le pourcentage de bâtiments de chaque catégorie sur le nombre de bâtiments total de la municipalité

Note: Données à jour à la publication du rapport

Graphique 1

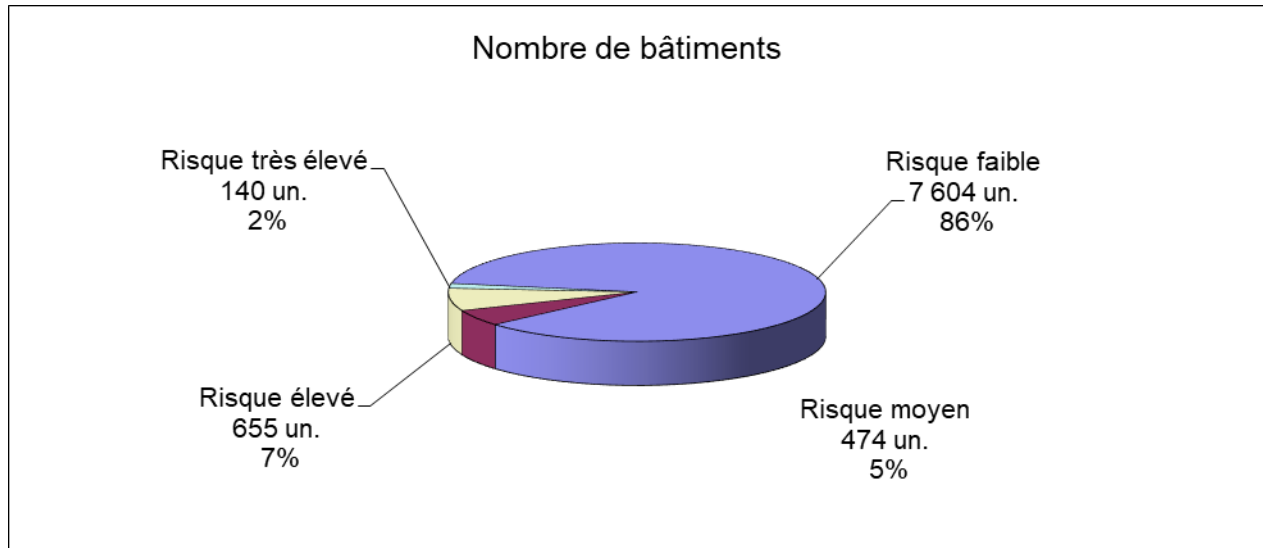
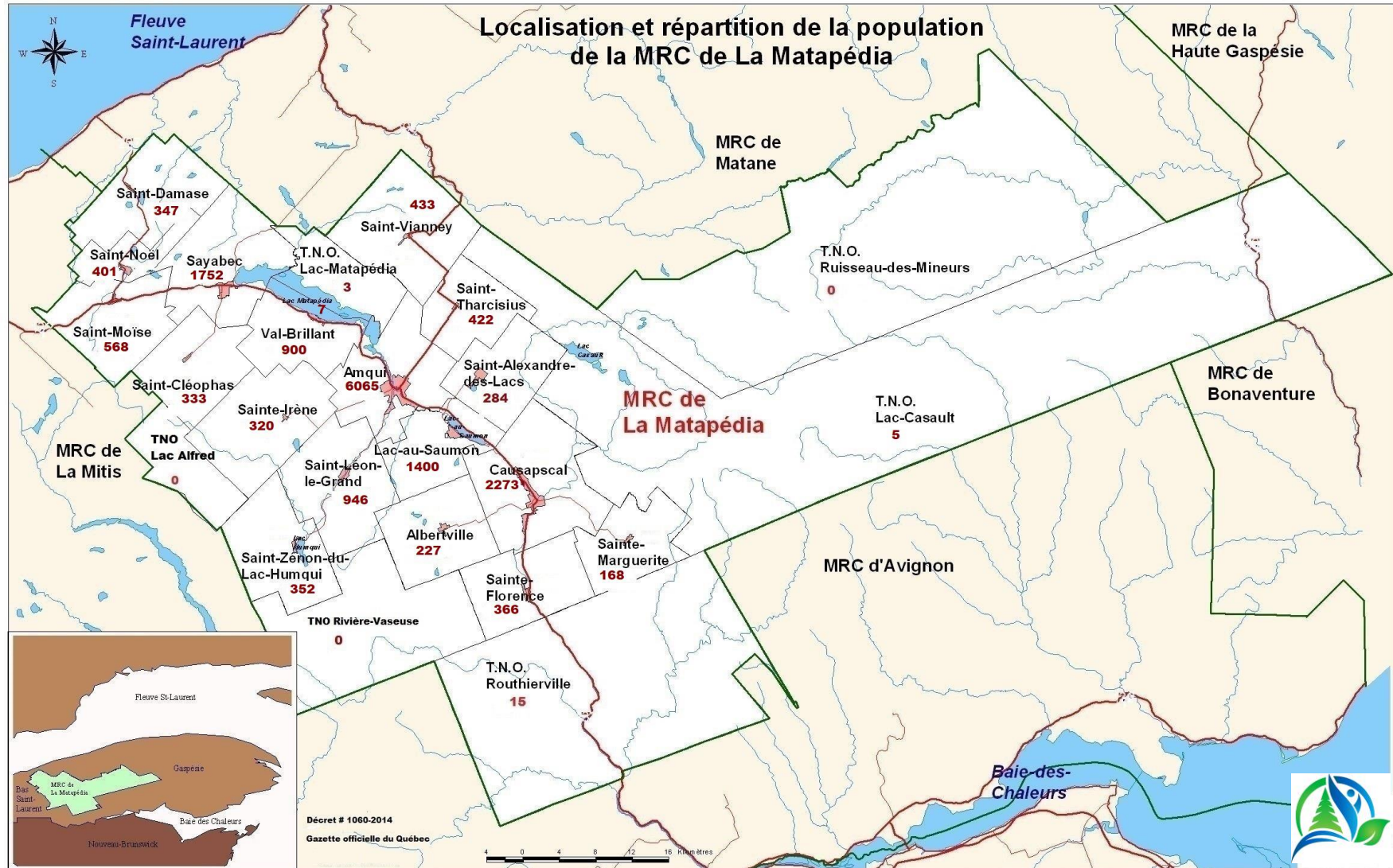


Photo : Dave Gagné

TABLEAU - POPULATION MRC DE LA MATAPÉDIA - 2020

No	Municipalité	Population
07005	Sainte-Marguerite-Marie	168
07010	Sainte-Florence	366
07018	Causapscal	2 273
07025	Albertville	227
07030	Saint-Léon-le-Grand	946
07035	Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	352
07040	Sainte-Irène	320
07047	Amqui	6 065
07057	Lac-au-Saumon	1 400
07065	Saint-Alexandre-des-Lacs	284
07070	Saint-Tharcisius	422
07075	Saint-Vianney	433
07080	Val-Brillant	900
07085	Sayabec	1 752
07090	Saint-Cléophas	333
07095	Saint-Moïse	568
07100	Saint-Noël	401
07105	Saint-Damase	347
07912	Lac-Alfred	0
07908	Lac-Casault	5
07914	Lac-Matapédia	7
07906	Rivière-Patapédia-Est	0
07904	Rivière-Vaseuse	0
07902	Routhierville	15
07910	Ruisseau-des-Mineurs	0
	TOTAL :	17 584

Source : MAMOT décret # 1214-2019.



1.1 MODE DE DESSERTE DU TERRITOIRE

1.1.1 Liste des ententes

	Date	Titre
Municipalité de Sainte-Paule	En attente pour 2011 de la MRC de La Matanie	Concernant l'assistance mutuelle en matière de service de désincarcération
Ville de Mont-Joli	11 août 2004	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
MRC de La Matanie	7 juillet 2006	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Municipalité de Saint-Ulric	15 août 2006	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Municipalité de La Rédemption	8 novembre 2006	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de Métis-sur-Mer	22 décembre 2006	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de Matane	12 janvier 2007	Concernant l'assistance mutuelle en matière de sécurité incendie
Ville de New-Richmond	En attente avec les 2 MRC (Matanie et Mitis*)	Concernant la desserte de la route 299 en attente avec la MRC de La Matanie

- * Lors de la mise en œuvre de l'étude du service incendie en 2021, les ententes entre la MRC de La Matanie et de La Mitis seront renouvelées ainsi que celles avec la Ville de New-Richmond et secteur Les plateaux concernant les sauvetages hors réseau routier.



Photo : Dave Gagné

1.2 RESSOURCES FINANCIÈRES

1.2.1 Dépenses en sécurité incendie

Tableau 1.2.1

Total par année	Dépenses nettes en sécurité incendie (\$)	Quote-part
TOTAL 2007	938 961 \$	794 283 \$
TOTAL 2008	973 302 \$	817 518 \$
TOTAL 2009	892 173 \$	836 447 \$
TOTAL 2010	979 400 \$	865 700 \$
TOTAL 2011	1 047 858 \$	910 388 \$
TOTAL 2012	1 123 289 \$	951 526 \$
TOTAL 2013	1 116 469 \$	991 701 \$
TOTAL 2014	1 127 619 \$	991 806 \$
TOTAL 2015	1 241 401 \$	1 009 243 \$
TOTAL 2016	1 218 370 \$	1 050 461 \$
TOTAL 2017	1 276 617 \$	1 069 248 \$
TOTAL 2018	1 256 143 \$	1 117 658 \$
TOTAL 2019	1 373 395 \$	1 182 343 \$
TOTAL 2020	1 485 444 \$	1 135 748 \$

Le budget des dépenses a été moins élevé dû à la Covid-19, ce qui a permis les achats de la remorque de matières dangereuses, 3 scies mécaniques de combat incendie et les équipements de sauvetage en hauteur.



Photo : Dave Gagné

1.3 RESSOURCES MATÉRIELLES

TABLEAU 1.3.1 INVENTAIRE ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS

Caseme	Type de véhicule	Description	Année	Débit de pompe (li/min)	Volume citerne (litres)	Volume piscine (litres)	Débit de vidange (li/min)	Appareil respiratoire (unité)	Conforme ULC	Équipement portatif
1- Amqui	201- autopompe	E-ONE Frieighliner	2018	4 760	2270			6	oui	Mâchoires de vie, éclairage
	401 – citerne	Kenworth W900L	2001	-	13638	13638	4 700		oui	Pompe supp. (1 930 li/min)
	601 – unité d'urgence	Ford F-150	2010	-	-		-		-	Génératrice, espaces clos et médical de base, sauvetage en hauteur et sur glace
	701 – échelle	Pierce Lance	1991	-	-			8	Oui	Génératrice et éclairage
	1701 – hazmat (remorque de 20 pieds fermée)	U.S. CARGO	2020	-	-	-	-	4	-	Nouvelle remorque
	9001 – unité d'entretien 1101 - 1 remorque	Ram 1500 Novae Sure-trac	2016 2011	-	-	-	-	-	-	Outils et pièces de rechange, équipé pour faire les réparations sur place
	1101- Remorque de sauvetage 14 pieds (fermée)	U. S. CARGO	2019							Sauvetage en hauteur, eau vive et nautique
	101- unité de direction	Ford Interseptor Police pack	2018	-	-	-	-	-	-	
	901- unité de soutien	Chevrolet Équinox	2015							
	801-unité de soutien	Ford Fusion	2010							
	9001-unité de soutien	Ram								
	1101-2 Remorque	Artisanal 2 essieux	2018							Transporte le traineau d'évacuation médical, le VTT et outils
	1901 - véhicule tout terrain	Canam Defender MAX XT	2017							Équipement
2 – Causapscal	202 – autopompe	Peterbil 2008	2008	5 682	1 892			6	oui	Génératrice et éclairage Mâchoires de vie
	402 – citerne	Western Star 4900 EX	2001	-	13638	13638	4 700		oui	Pompe supp. (1 930 li/min)
	602 – unité d'urgence	GMC Grumman Olson	1995	-	-	-	-	4	-	APRIA et médical de base
	1102 - Remorque	Artisanal 2 essieux								Transporte le VTT et outils
	1902 - Véhicule tout terrain	Articat 500								Équipements
3 - Sayabec	203 – autopompe	Américain Lafrance Freighliner FL 80	2001	4 760	2 270			6	oui	Génératrice, éclairage et Mâchoires de vie
	403 – citerne	Western Star 4900 FA	2000	-	13638	13638	4 700		oui	Pompe supp. (1 930 li/min)
	603 - unité d'urgence	Chevrolet Silverado 3500 HD	2005	-	-			4	-	APRA et médical de base

Caserne	Type de véhicule	Description	Année	Débit de pompe (li/min)	Volume citerne (litres)	Volume piscine (litres)	Débit de vidange (li/min)	Appareil respiratoire (unité)	Conforme ULC	Équipement portatif
4 - Saint-Léon-Le-Grand	204 – autopompe-citerne	Américain Lafrance Freighliner MCV FL 80	2001	4 760	2 270			6	oui	Génératrice et éclairage
	Ancien 407 – citerne	International	1984	-	11 350	9 080	5 190		Non	HORS SERVICE
5 - Saint-Vianney	305 – autopompe-citerne	Ford MHV Maxi-Métal	1998	4 760	4 540		2 050	6	oui	Génératrice
	405 – citerne	Ford MHV	1987	-	6 800	6 800	2 720	-	-	HORS SERVICE
6 - Saint-Noël	206 – autopompe	Spartan Métro	1992	4 760	2 270			8	oui	Génératrice
	406 - citerne	Western Star 4900 FA	2001	-	11 350	13 620	4 700		oui	Génératrice et éclairage
7 - Val-Brillant	207- autopompe	Kenworth Pierce	2006	4 760	3 637			8	oui	Génératrice
	407 – citerne ancien de St-Léon-le-Grand	Western Star 4964 FX	2001	-	11 350	6 800	4 700		-	Déplacé de St-Léon-le-Grand à Val-Brillant
	1907 - Remorque	Germain RS800	2005							Bateau et équipement
	1807 - Bateau pneumatique semi-rigide	Mercury modèle 430 HD 14'1"	2005							Équipements de sauvetage
	907- unité de soutien	Ford Ranger Sport								Bateau de sauvetage nautique
8 - Lac-au-Saumon	208 – autopompe	International 40S Pierce	2011	4 760	2 270			8	oui	Génératrice et éclairage
	408 – citerne	Western Star 4900 EX	2000	-	13638	13638	4 700	-	oui	Pompe supp. (1 930 li/min)

Le débit de pompe est celui de l'autopompe ou de la pompe portative principale du camion citerne tel qu'obtenu lors des tests de pompage annuels.

Le débit de vidange a été mesuré pour chaque véhicule. 100% des autopompes sont homologuées ULC ou ont subi une attestation de conformité. Les citernes ont eux aussi subi une attestation de conformité. Notre mécanicien effectue les entretiens et réparations de nos véhicules et équipements. Il est formé par ULC pour faire les essais de performance et de pompage de nos véhicules et il détient un diplôme de la SAAQ pour faire les entretiens préventifs de nos véhicules La remorque de matières dangereuses a été remplacée par une nouvelle de la même dimension.

TABLEAU 1.3.2 CALENDRIER DE REMPLACEMENT DES VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS INCENDIE

No	Description	Année du véhicule	Année d'achat véhicule	Localisation par caserne et année de transfert			Années de disposition des véhicules et équipements projetés													
							2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
1.	AUTOPOMPE 201	2018	2017	1-2017																X+
2.	AUTOPOMPE 202	2008	2013	1-2013	2-2017															X+
3.	AUTOPOMPE 203	2001	2011	3-2011																X
4.	POMPE-CITERNE 305	1998	1998	1-1998	7-2006	5-2013														X+
5.	AUTOPOMPE 206	1992	2008	3-2008	4-2011	6-2017													X	
6.	AUTOPOMPE 208	2010	2011	2-2011	8-2017															X+
7.	AUTOPOMPE 204	2001	2011	8-2011	4-2017															X+
8.	AUTOPOMPE 207	2006	2006	1-2006	7-2013															X+
9.	CITERNE 401	2001	2008	1-2008																X
10.	CITERNE 402	2001	2006	2-2006																X
11.	CITERNE 403	2000	2006	3-2006																X
14.	CITERNE 406	2001	2006	1-2006	6-2008															X
15.	CITERNE 407	2001	2008	4-2008	7-2019															X
16.	CITERNE 408	2000	2006	8-2006																X
17.	UNITÉ D'URGENCE 601	2010	2010	1-2010	1-2018															X
18.	UNITÉ D'URGENCE 602	1995	1995	1-1995	2-2018															X
19.	UNITÉ D'URGENCE 603	2005	2009	3-2009																X+
20.	CAMIONNETTE 1101	2016	2018																	X
21.	ÉCHELLE 701	1991	2008	1-2008																X+
22.	REMORQUE 1701	2020	2020	1-2020																X
23.	REMORQUE 1101	2019	2019	1-2019																X+
24.	REMORQUE 1101-1	2010	2010	1-2010																X+
25.	REMORQUE 1101-2	2018	2018	1-2018																X+
26.	REMORQUE 1102	2011	2011	2-2011																X+
27.	REMORQUE 1907	2005	2005	8-2005																X+
28.	CAMION 101	2018	2018	Directeur																X
29.	Camion 9001	2016	2018	Mécanicien																X
29.	AUTO 901	2015	2017	Prévention et officier de garde																X+
30.	AUTO 801	2010	2013	1-2013															X	
31.	CAMION 907	2011	2011	1-2011	7-2018															X
32.	VÉHICULE TOUT-TERRAIN 1901	2017	2017	1-2017																X+
33.	VÉHICULE TOUT-TERRAIN 1902	2005	2011	2011	2-2011															X
34.	MÂCHOIRES DE VIE AMQUI	2010	2010	1-2010																X+
35.	MÂCHOIRES DE VIE CAUSAPSCAL	1999	1999	2-1999																X
36.	MÂCHOIRES DE VIE SAYABEC	2012	2012	2-2012																X+

No de caserne : Amqui : 1 Causapsal : 2 Sayabec : 3 St-Léon-le-Grand : 4 St-Vianney : 5 St-Noël : 6 Val-Brillant : 7 Lac-au-Saumon : 8

Durée théorique de vie des véhicules: Autopompe 30 ans, citerne 15 ans, fourgons 20 ans, auto 8 ans, camionnette 8 ans, mâchoires de vie 15 ans

Chapitre 2 Division formation, prévention et enquête

Le territoire sous la juridiction de la MRC s'étend sur une longueur maximale d'environ 120 km dans l'axe est-ouest et sur une largeur maximale de 60 km dans l'axe nord-sud, pour une superficie totale de 5376 kilomètres carrés dont 18 municipalités la composent. La division de prévention organise ses activités préventives en fonction des causes d'incendie, des risques relevés sur son territoire et aux exigences du ministère de la Sécurité publique.

« Compte tenu de l'efficacité éprouvée des mesures de prévention dans la lutte contre les incendies, faire reposer la protection des citoyens et du patrimoine contre l'incendie sur le recours, en priorité, à des approches et à des mesures préventives. »

- Ministère de la Sécurité publique -

Cette partie du rapport annuel présente l'état de la mise en application de l'objectif no 1 du schéma de couverture de risques soit : les mesures préventives, l'analyse des incidents, la réglementation municipale, les activités de prévention et de sensibilisation du public ainsi que la recherche des causes et des circonstances d'incendie. Cette partie présente également les avancements au niveau de la formation des pompiers conformément au plan de formation établi sur 5 ans et au programme de subvention pour la formation des pompiers volontaires.



Photo : Dave Gagné

L'année 2020 fut une année difficile pour tous. Les objectifs du programme de prévention du service incendie de la MRC de La Matapédia ne font pas exception. Nous avons dû mettre le service incendie sur pause un certain temps et modifier nos priorités. Nous avons organisé notre travail en respectant les exigences de la santé publique, mais également des citoyens qui avaient eux aussi des priorités différentes. Nous devons consulter les recommandations de l'Association des chefs en sécurité incendie, mais également de l'École nationale des pompiers du Québec. Dans les circonstances, c'est avec le sentiment du devoir accompli que nous présentons

ici le chapitre 2 du rapport annuel du service incendie.

Il n'y a toujours pas eu de travail réalisé sur le règlement en prévention incendie actuel afin de l'harmoniser avec la réglementation de la Régie du bâtiment du Québec. Nous sommes dans l'attente de la réorganisation du service ainsi que la réécriture du schéma de couverture de risques avant de retourner travailler sur ce projet.

Devant l'impossibilité d'être reçu pour procéder à des inspections ou à des visites résidentielles durant le confinement, nous en avons profité pour réécrire les programmes de prévention des risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Nous avons également réécrit le programme de formation en concordance avec le programme de subvention pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel. Aussi, nous avons refait les inventaires et l'identification du matériel de sauvetage technique ainsi que pour celui du matériel de matières dangereuses.

PROGRAMME D'INSPECTION

L'ANALYSE DES INCIDENTS

Les statistiques détaillées d'intervention sont compilées dans le logiciel de gestion incendie « Première ligne® » et un tableau d'analyse des incidents nous permet d'identifier à quel niveau se situent les problématiques et ainsi orienter notre prévention en fonction des besoins. De plus, des moyens qui auraient permis d'éviter ces sinistres sont identifiés et des recommandations sont faites aux propriétaires en ce sens. Le tableau suivant identifie brièvement la nature de tous les appels sur le territoire de la MRC de La Matapédia pour les dernières années.

Statistiques d'intervention						
ANNÉE	Alarme	Feu bâtiment	Cheminée	Accident	Autre	Total
2011	52	22	23	65	79	241
2012	54	25	17	77	84	248
2013	42	17	10	47	96	212
2014	72	18	20	53	128	292
2015	62	32	11	70	104	279
2016	52	20	14	78	76	240
2017	63	21	12	82	99	277
2018	66	31	12	61	112	282
2019	82	29	11	80	102	304
2020	73	26	12	71	151	333

Enquêtes incendie



Les enquêtes sur les causes et circonstances d'incendie font partie intégrante du programme d'évaluation des risques sur notre territoire et nous permettent d'établir un éventail des éléments déclencheurs de sinistres dans la MRC de La Matapédia. Ainsi, nous sommes en mesure d'orienter efficacement les mesures préventives selon nos problématiques. De plus, la détermination du point d'origine d'un incendie et de ses circonstances est une obligation du Gouvernement du Québec selon la *Loi sur la sécurité incendie*. En effet, l'article 43 de celle-ci mentionne que : « le

directeur du service de sécurité incendie ou une personne qualifiée qu'il désigne à cette fin doit, pour tout incendie survenu dans le ressort du service, en déterminer le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances immédiates que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens incendiés et le déroulement des événements. »

Une enquête incendie complète est effectuée seulement lorsqu'il s'agit d'un incendie majeur ou que la cause d'un incendie ne peut être clairement établie, sans ambiguïté par les officiers sur place. Lorsque les dommages sont mineurs et que la cause et les circonstances de l'incendie sont évidentes, l'enquêteur ou l'officier responsable colligera les informations pertinentes dans la partie prévue à cet effet dans le rapport d'intervention afin d'achever le plus exactement possible le rapport remis au ministère (DSI-2003).

Toutefois, lors d'un feu confirmé, l'enquêteur du service incendie est automatiquement affecté par téléavertisseur. Cette pratique permet à l'enquêteur d'améliorer sa compréhension de la scène en observant le développement de l'incendie ainsi que de recueillir les témoignages lorsque les gens sont toujours sur place.

Trois enquêteurs se relaient afin d'assurer une couverture du service et que les enquêtes soient menées de façon diligente comme la loi le demande.



RÉSULTATS DES ENQUÊTES POUR 2020

Le tableau suivant exprime les causes d'incendie sur notre territoire.

Causes probables	Nombre d'appels incendie	%*
Feu de cheminée propagé au bâtiment	1	4%
Défaillance de l'installation de chauffage au bois	3	11%
Article de fumeur	3	11%
Indéterminée	1	4%
Débuté par un incendie de véhicule	1	4%
Mauvaise utilisation d'une source de chaleur	1	4%
Travaux de soudure ou de meulage	2	8%
Électrique	9	35%
Incendie volontaire? (policiers avisés)	5	19%
Total :	26	-

* Note : le total des pourcentages peut ne pas totaliser 100%, car les résultats ont été arrondis.

Répartition des incendies par usage

Avec 77% des appels incendie, les incendies de bâtiments d'usage résidentiel demeurent ceux qui surviennent le plus souvent. D'ailleurs, les unités de logements résidentiels sont plus nombreuses que tout autre usage de bâtiment. Étant donné leur proportion plus élevée, la probabilité qu'un incendie survienne dans ce type de bâtiment s'en trouve augmentée. À cette probabilité s'ajoute également celle d'y retrouver des victimes. En effet, lorsqu'un incendie débute dans un logement, il y a de fortes chances qu'une personne se trouve tout près. À noter que les feux de cheminée sans perte ne sont pas comptabilisés dans ce tableau.

Usage	Nombre d'appels incendie	%
Résidentiel	20	77 %
Industriel	3	11 %
Commercial	1	4 %
Institutionnel	2	8 %
Total :	26	100 %

Dans les industries, les mêmes causes se répètent souvent. Généralement, ces incendies sont causés par une machine ou un appareil qui a outrepassé ses capacités ou encore un employé qui a ignoré une procédure de travail ou une alarme au panneau incendie.

LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

La MRC de La Matapédia bénéficie présentement d'un règlement en prévention incendie adopté depuis décembre 2001. L'article 6 du présent règlement adopte le *Code national de prévention incendie 1995 (CNPI-95)* dans son intégralité afin de répondre aux particularités de son territoire et aux besoins de sa population : des issues obstruées ou impraticables, des accumulations excessives de matières combustibles, des séparations coupe-feu endommagées ou manquantes, des appareils de chauffage non conformes, des systèmes de protection et d'alarme incendie défectueux ou mal entretenus, des appareils d'extinction en mauvais état, des procédés ou opérations qui représentent un grave danger pour la sécurité des personnes, etc.

Nous travaillons toujours sur un projet de règlement. Ce règlement, inspiré des villes de Laval et de La Prairie, vient intégrer le code de sécurité (CBCS) 2010 de la Régie du bâtiment. L'adoption de ce règlement viendra référer à l'année de construction du bâtiment, ce qui permettra une application de la réglementation plus juste et réaliste évitant de la confusion auprès des citoyens. Aussi, le CBCS contient des mesures plus restrictives pour les résidences de personnes âgées et les habitations où nous devons minimalement aller dans le même sens afin d'obtenir l'immunité.

Ce projet de règlement est un peu sur le frein et doit être relancé en collaboration avec la direction générale et le consultant incendie dans le cadre de la restructuration du service incendie et de la réécriture du nouveau schéma de couverture de risques. Dans l'attente de l'adoption de celui-ci, nous n'avons pas d'autre choix que de faire des signalements à la *Régie du Bâtiment du Québec* lorsque des bâtiments assujettis contreviennent au code de sécurité.

L'INSPECTION DES RISQUES FAIBLES ET MOYENS ET DES FERMES



Photo : Guillaume Lavoie

Le pompier responsable de la prévention résidentielle a effectué des visites de prévention dans les bâtiments de risques faibles et moyens (résidences unifamiliales, chalets et logements dans des immeubles de moins de 9 logements) afin de s'assurer que des dispositions minimales de sécurité incendie ont été prises par les occupants. Le but premier de ces visites est de s'assurer que toutes les résidences du territoire possèdent au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage. Le pompier vérifie par la suite si les occupants ont un extincteur

portatif et s'ils savent s'en servir. Le pompier identifie les risques potentiels et y va de ses recommandations. Sa visite est également une visite d'information et d'éducation du public. En 2020, nous avons poursuivi l'essai des avertisseurs de fumée avec de la fumée synthétique en canette d'aérosol. Cette méthode est éprouvée puisqu'il a été constaté que parfois les avertisseurs de fumée fonctionnent avec le bouton TEST, mais ne détectent pas la fumée. De plus, cette méthode projette une image davantage professionnelle. Lorsqu'il y a un garage muni d'un appareil de chauffage au bois, le pompier se rend également vérifier la conformité de l'installation puisqu'il a été constaté que plusieurs de nos incendies prenaient naissance dans de petits garages détachés de la résidence.

Toutefois, le programme de visite des résidences que l'on connaissait s'est conclu assez abruptement lorsque la pandémie est arrivée en mars. Il s'est écoulé quelques semaines avant que nous recevions des directives de la santé publique ainsi que du ministère de la Sécurité publique nous permettant de poursuivre ces visites via différents moyens alternatifs. Trois solutions nous ont été proposées et celle retenue consiste à entrer en contact via un envoi postal aux occupants des logements devant être visités. Par la suite, trois moyens s'offrent à eux pour nous communiquer les informations nécessaires à la complétion des vérifications résidentielles. Le téléphone, la poste et un lien sur le site de la MRC de La Matapédia ont permis aux citoyens de participer à l'atteinte de nos objectifs et de transmettre notre message de prévention. Ce moyen permet de comptabiliser les préventions complétées. Devant la situation actuelle, l'année 2021 débutera également de cette façon.

Objectifs de visites de bâtiments de catégories 1 et 2

Actuellement, il est nécessaire de faire 1131 visites préventives par année pour un total de 7933 visites sur un périodique de 7 ans (ces chiffres représentent le bâtiment, c'est-à-dire que si l'on visite 8 logements dans un immeuble, ce dernier compte pour 1). Rappelons que c'est l'objectif du dernier schéma attesté par le ministre à la fin de l'année 2013.

Pour l'année 2020, notre objectif n'a pu être atteint pour les risques faibles et moyens. C'est 716 visites résidentielles qui ont été réalisées. Les moyens compensatoires proposés par le ministère en temps de pandémie sont arrivés tard dans l'année. Donc, ce programme a été mis en pause une bonne partie de l'année. Cette pause

explique le manque à gagner dans ce programme de prévention. Les visites préventives et les visites préventives à distance ont été réparties sur tout le territoire au prorata du parc immobilier comme le démontre le tableau suivant.

Visites de résidences par municipalité

	MUNICIPALITÉS																		
	Albertville	Amqui	Causapsal	Lac-au-Saumon	St-Alexandre-des-Lacs	Saint-Cléophas	St-Damase	Ste-Florence	Ste-Irène	St-Léon-le-Grand	Ste-Marguerite-Marie	Saint-Moise	Saint-Noël	Saint-Tharcisius	Saint-Vianney	St-Zénon-du-Lac-Humqui	Sayabec	Val-Brillant	TOTAL DES VISITES
Visites	10	179	68	44	14	16	18	19	32	34	13	41	17	22	29	22	88	50	716

Voici quelques statistiques comptabilisées suite aux visites de résidences :

- 224 visites sur le terrain avant la pandémie;
- 918 envois postaux;
- 492 ont complété le sondage, ce qui représente un taux de réponse de 54%;
- 5 avertisseurs de fumée étaient présents, mais ne fonctionnaient pas;
- 2 avertisseurs de fumée sans pile;
- 44 avertisseurs de fumée ont plus de 10 ans;
- 23 résidences ne possédaient aucun d'avertisseur de fumée.

Tableau sur le constat des avertisseurs de fumée

Statistiques sur les avertisseurs de fumée				
ANNÉE	Aucun avertisseur	+ de 10 ans	Sans pile	Défectueux
2010	2.4%	2.2%	1.2%	1.2%
2011	0.7%	1.4%	6%	1.1%
2012	2.4%	2.2%	1.2%	1.2%
2013	1.1%	14.5%	1.4%	1.2%
2014	2%	43.6%	4.2%	5.1%
2015	2.8%	42.4%	2.6%	3.1%
2016	3.7%	23.4%	2.1%	0.7%
2017	2.5%	17.7%	0.8%	0.25%
2018	4.7%	20.5%	0.7%	0.7%
2019	2.8%	16.3%	1.4%	0.8%
2020	1.7%	3.9%	0.2%	0.4%

Malheureusement, il y a encore des gens qui ne possèdent aucun avertisseur de fumée fonctionnel en 2020. Pourtant, il a été démontré que la découverte rapide d'un début d'incendie augmente de façon considérable les chances de survie. On remarque que les chiffres du tableau ci-contre représentent une moins grande proportion d'avertisseurs de fumée non conformes. Est-ce que ces chiffres pourraient être la conséquence d'un sondage

via le site internet de la MRC, des appels téléphoniques et des envois postaux où le citoyen était libre de donner la réponse de son choix. Toutefois, ces pourcentages ne sont pas totalement démesurés par rapport aux chiffres précédents.

En cette année difficile, les objectifs n'ont pu être atteints pour ces catégories de risque. Toutefois le taux de réponse (54%) est satisfaisant dans les circonstances pour une première expérience. De petits ajustements seront faits pour le début de la prochaine année avec cette même façon de faire.

Dans notre programme de prévention, nous planifions visiter des résidences dans toutes les municipalités chaque année au prorata du parc immobilier pour ces catégories de risque. Par conséquent, nous serons présents sur tout le territoire tout au long de l'année, les rapports faits aux assureurs seront équitables pour toutes les municipalités et la sensibilisation s'en verra améliorée de par la visibilité sur tout le territoire et ce, l'année durant.

Inspection des bâtiments de ferme

Les bâtiments agricoles sont particulièrement vulnérables au feu. En effet, ce sont des constructions très combustibles en plus d'être dans des environnements humides et corrosifs et d'y retrouver un grand nombre de matières combustibles et inflammables. Ces bâtiments ont également subi bon nombre d'agrandissements majeurs et de rénovations.

De plus, lorsqu'un incendie débute dans un bâtiment de ferme, les dommages sont majeurs et extrêmement coûteux pour le producteur, sa famille et la collectivité. En outre, les fermes sont généralement situées loin d'une caserne, n'ont pas de réseau d'eau et, pour la plupart, ne sont pas équipées de système de détection. Tout comme dans les autres programmes d'inspection, les fermes éloignées des casernes sont les premières à être visitées.

Après avoir décortiqué les heures travaillées durant l'année versus les diverses tâches, le temps à consacrer aux visites des bâtiments agricoles et des fermes est de 70 heures par année. Le tableau suivant démontre nos objectifs de prévention pour ces usages.

Plan quinquennal et réalisation des objectifs des visites des bâtiments agricoles

	Année				
	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'inspections de bâtiments de ferme	Sensibilisation du public et développement d'un programme de prévention et d'inspection adapté à la réalité du milieu		0/7	0/7	14/7

	Année				
	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'inspections de bâtiments de ferme	14/7	0/7			

En 2020, il n'y a pas eu de visite de bâtiment agricole. Il n'y en avait pas de planifié en début d'année et les nouvelles mesures sanitaires nous ont limité dans la possibilité de réaliser nos programmes d'inspection. Toutefois, ceci ne présente pas un problème au niveau du respect des objectifs quinquennaux puisque le double des inspections avait été réalisé l'année précédente.

L'INSPECTION DES RISQUES ÉLEVÉS ET TRÈS ÉLEVÉS

Des visites d'inspection se déroulent dans les bâtiments de catégories 3 et 4 en relation directe avec la réglementation incendie en vigueur. À ce sujet, des avis d'anomalies sont émis et un suivi est fait afin de s'assurer de la réalisation des travaux ou des correctifs requis. Un plan d'intervention est préparé lorsque nécessaire pour ces catégories de risque. Les objectifs sont de 45 inspections par année pour les risques élevés (catégorie 3) et 20 par année pour les très élevés (catégorie 4). Ces objectifs, acceptés par le ministère dans le dernier schéma de couverture de risques, ont été fixés en se basant sur le temps technicien prévention incendie disponible avec les ressources actuelles. Les priorités d'inspection sont fixées en fonction des risques cibles ainsi que des plaintes reçues, des bâtiments sur lesquels nous avons eu à intervenir pour éteindre un début d'incendie et des bâtiments qui présentent un problème d'éloignement.

Nous offrons également un soutien technique à la préparation des plans de sécurité incendie et des plans d'évacuation. À ce niveau, encore cette année, nous avons été grandement sollicités par les résidences pour personnes âgées puisque la réglementation exige à ceux-ci la préparation de tels plans. De la formation de base a été dispensée gratuitement dans ces résidences lorsque les employés en sentaient le besoin. Des exercices de table virtuels ont également été réalisés afin de valider les connaissances du plan de sécurité incendie par le personnel et vérifier le bon fonctionnement de ce dernier. De plus, cet exercice est nécessaire afin que la résidence puisse conserver sa certification. Ce processus de certification doit être révisé aux deux ans ou lorsque la résidence a changé de propriétaire ou de personnel. Il y a un important roulement au niveau des propriétaires et du personnel, ce qui vient augmenter la tâche pour les préventionnistes. Le Château Bellevue maintenant ouvert à Amqui a nécessité plusieurs suivis afin de s'assurer qu'un plan de sécurité incendie fonctionnel et connu du personnel soit mis en place.

Toutes les résidences pour personnes âgées ont modifié leurs systèmes d'alarme incendie afin de les rendre conformes aux changements apportés à la réglementation. La grande majorité de ces résidences a fait l'installation de cuisines commerciales conformes à la norme NFPA-96. L'installation des gicleurs automatiques avance bien dans ces résidences. La date butoir pour en faire l'installation a été prolongée au 2 décembre 2022. Suite à l'annonce du ministère afin de majorer l'aide financière, l'installation des systèmes automatiques d'extinction sera complètement subventionnée. Ces travaux qui étaient remboursables jusqu'à 100% selon le nombre d'unités le seront maintenant pour toutes les RPA:

- 30 unités d'habitation et moins : 100 %
- 31 à 99 unités : ~~80%~~ maintenant 100%
- 100 unités d'habitation et plus : ~~60%~~ maintenant 100%

Les inspections dans les bâtiments dont la classification de risque est élevée et très élevée permettent de minimiser les dangers d'incendie et ainsi d'augmenter les chances de survie si un sinistre survenait. Les écoles, les garderies, les églises, les résidences pour personnes âgées et les salles communautaires représentent ces risques cibles dont les inspections ont été priorisées.

- Risques élevés (catégorie 3) : Bâtiment dont l'aire au sol est de plus de 600 m², bâtiment de 4 à 6 étages, lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer, lieux sans quantité significative de matières dangereuses.
- Risques très élevés (catégorie 4) : Bâtiment de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration, lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes, lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants, lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver. Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté.

Inspection des risques élevés et très élevés en 2020

Catégorie de risque	Objectif annuel	Inspections effectuées
Élevé (3)	45 (n'incluant pas les fermes)	4
Très Élevé (4)	20	4
Total	65	8

Pour 2020, les objectifs n'ont clairement pas été atteints pour ces catégories de risque. En début d'année, les inspections furent débutées, mais avec la pandémie et le confinement nous avons dû arrêter ces activités. Le ministère nous a proposé des solutions alternatives, mais ces dernières nous ont semblé insuffisantes. De plus, ces inspections n'auraient pu être calculées dans l'atteinte de nos objectifs du schéma de couverture de risques.

En conclusion, pour les risques élevés et très élevés, l'objectif semble toujours réaliste. Les propriétaires réfractaires, les besoins grandissants de diverses entreprises, notamment les résidences de personnes âgées, pour de l'aide à l'élaboration de leurs plans de sécurité incendie ainsi qu'aux exercices d'évacuation viennent expliquer la lourdeur de la tâche actuelle en prévention incendie. Au moins un dossier est toujours devant le tribunal en 2020. L'année 2021 débute sous la menace de la Covid-19. Devant l'impossibilité de se présenter sur place pour réaliser les inspections de ces catégories de risque, nous procéderons à des inspections rapides lorsque nous aurons des demandes ou lorsque des interventions ont fait que nous nous sommes présentés sur place.

En plus du roulement d'inspection des risques élevés et très élevés, d'autres activités sont nécessaires et obligatoires au bon fonctionnement et l'atteinte des objectifs de la division prévention telles que :

- Le retour sur des visites dans certains bâtiments de risque faible problématiques;
- Éducation du public;
- Le traitement et la gestion des plaintes de citoyens;
- Le calcul de capacité de salle;
- Émission de 94 permis de brûlage;
- L'analyse des plans de construction et de rénovation en collaboration avec les inspecteurs municipaux et l'urbaniste;
- Intervenir sur les incendies de bâtiment;
- Formation dans diverses entreprises en prévention incendie, cours de manipulation d'extincteurs;
- Support pour la préparation de plans de sécurité incendie;
- Collecte des informations et mise à jour des plans d'intervention;
- Déterminer les causes et circonstances des incendies sur le territoire et organiser la prévention en conséquence;
- Émettre des communiqués en prévention incendie.



ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC

LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

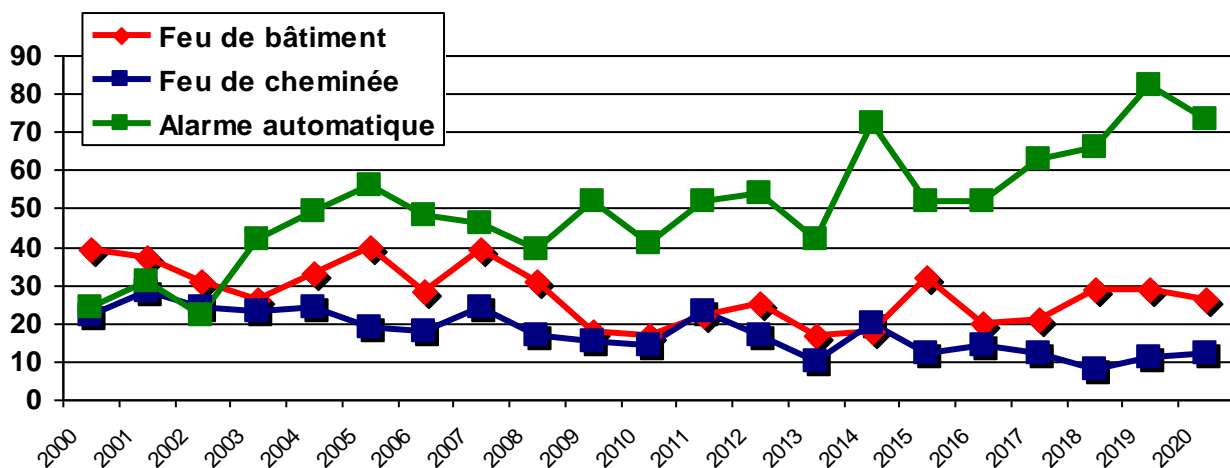
Les activités de sensibilisation du public se déroulent lors de la semaine de la prévention des incendies, mais également tout au long de l'année. Cette année, on nous présente le nouveau slogan pour le plan triennal sous le thème : «*Le premier responsable c'est toi!*» Ce plan veut responsabiliser les citoyens à adopter des comportements sécuritaires en matière de prévention incendie. Cette année, il n'y a pas eu d'activités de prévention en présence directe avec les citoyens. Les visites des classes ainsi que le concours pompier d'un jour n'ont pu être réalisés. L'utilisation du matériel fourni par le ministère de la Sécurité publique nous a permis de sensibiliser nos citoyens à adopter des comportements prudents dans la cuisine. Les grandes affiches pour les panneaux placés le long des routes ont été renouvelées et réparées en 2020.

Lorsque l'on parle de sensibilisation du public, on inclut plusieurs activités réalisées durant la dernière année qui sont énumérées ci-dessous :

- Envoi de communiqués de divers sujets au responsable des communications de la MRC de La Matapédia qui s'occupe de faire parvenir ceux-ci aux différents médias et aux municipalités;
- Affichage du thème de la semaine de prévention des incendies sur les panneaux publicitaires en bordure de route dans les municipalités;
- Exercices de table sur Zoom ou une autre plateforme pour tester les plans d'évacuation d'écoles et de RPA;
- Visites de garderies en milieu familial par le pompier responsable de la prévention résidentielle.

Par rapport à l'année dernière, il y a eu une certaine stabilité au niveau des appels incendie. Le tableau ci-dessous exprime bien ces statistiques.

Tableau illustrant la tendance des appels incendie



FORMATION

Constat de formation par caserne

Casernes	Total des pompiers	Pompier 1 ou équivalent	Avant 98	Spécialisations en date de 2020*		
				Opérateur d'autopompe	Désincarcération	Véhicule d'élévation
Amqui	22	18	1	13	10	10
Causapscal	15	15	0	6	4	2
Sayabec	8	7	0	6	4	2
Saint-Léon-le-Grand	5	5	0	5	3	2
Saint-Vianney	3	3	0	2	0	0
Saint-Noël	9	7	0	4	1	0
Val-Brillant	8	8	0	7	2	2
Lac-au-Saumon	9	8	0	7	3	3
TOTAL	79	71	1	50	27	21

*Les zones ombragées représentent une qualification qui n'est pas obligatoire pour la caserne vis-à-vis.

POMPIER I

Cette formation de base d'une durée de 255 heures est exigée par la loi pour exercer le métier de pompier dans toutes les municipalités de moins de 25 000 habitants. Cette année, la formation Pompier 1 a été bonifiée pour y ajouter du contenu. La décontamination des équipements de protection du pompier ainsi qu'une formation pour prévenir les atteintes psychologiques s'ajoutent à cette version de Pompier 1 (Pompier 1 édition 2013). Cette formation est préalable à tout autre cours ou spécialisation. Le formateur recevra une mise à jour à ce sujet.

Une nouvelle cohorte de 5 recrues a débuté en 2020. Elle a terminé Section 1 ainsi que Matières dangereuses niveau sensibilisation. À ces 5 élèves s'ajouteront 3 autres pompiers qui avaient déjà débuté précédemment. Ces derniers ont des cours à terminer à partir de la section 2. Au terme de cette formation, les pompiers auront une formation pratique à faire ainsi qu'un examen de l'École nationale des pompiers du Québec. Nous n'avons plus de maison de pratique pour faire ces dernières sections. Il faudra donc pour compléter celle-ci, trouver une autre maison désaffectée, construire un site d'entraînement ou envoyer nos pompiers dans une MRC voisine qui dispose de ces installations.

POMPIER II

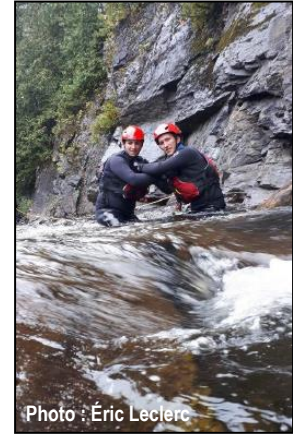
Ce programme est d'une durée totale de 120 heures. Il s'adresse à toute personne désirant occuper un poste de pompier dans les municipalités du Québec ayant une population de 25 000 à 200 000 habitants. Cependant, avec l'arrivée d'un bâtiment de grande hauteur, cette formation devient indispensable. Le programme Pompier II est

également un préalable pour les pompiers qui veulent accéder à la formation d'officier. Une liste de candidats intéressés a été faite et cette spécialisation devrait débuter en 2021.

SAUVETAGE EN EAU VIVE

Cette année, avec les besoins en sauvetage dans les rivières du territoire de La Matapédia, une formation de sauvetage en eau vive a été dispensée. Ce sont 12 pompiers qui ont obtenu une certification de technicien de sauvetage en eau vive – Niveau 2 de la société de sauvetage. Ces pompiers font déjà partie des autres groupes de sauvetage pour la majorité.

Nos pompiers possèdent déjà une formation de sauvetage sur plans d'eau, mais celle-ci n'apportait pas la compétence pour intervenir lorsque le débit d'eau est important. Il aurait été dangereux sans cette nouvelle compétence d'intervenir dans et même près d'une rivière. Au moins une pratique par année est nécessaire pour maintenir les compétences de cette spécialité.



OPÉRATEUR D'AUTOPOMPE



Il y a un important besoin de pompiers pouvant opérer l'autopompe dans notre service. Il est difficile de recruter suffisamment de pompiers pour faire un groupe qui pourrait venir combler nos besoins dans certaines casernes bien précises. Le manque de temps ou le manque d'intérêt représente les principales raisons utilisées pour décliner l'invitation. Toutefois, nous avons été en mesure de former un groupe de 5 pompiers qui ont complété avec succès cette spécialité.

DÉSINCARCÉRATION

Il devait y avoir un départ de cette spécialité qui sera reportée en 2021, car le confinement qui a eu lieu au moment où la formation devait se donner ne nous a pas permis de passer à l'action. La spécialité désincarcération fait partie de la formation Pompier II qui devrait débuter l'année prochaine.

DEP 5322 – Intervention en sécurité incendie

Une première session a été dispensée en 2020. Un groupe de 8 dont 5 pompiers de la MRC de La Matapédia a débuté cette formation professionnelle pour laquelle la MRC recevra une rémunération en plus de former des pompiers qui auront une formation complète.



Rappel du programme de formation sur 5 ans

Municipalités	20M\$ sur 5 ans				
	2020	2021	2022	2023	2024
Pompier 1	X		X		X
Pompier 2		X			
Prévention des impacts psychologiques chez les pompiers		X			
Sauvetage en eau vive	X				
Opérateur d'autopompe	X			X	
Désincarcération		X			X
Opérateur de véhicule d'élévation			X		
Conduite d'autoquad/ Conduire un motoquad en utilisant la cartographie et GPS		X			
RCR/DEA et premiers soins		X			X

Le programme de formation quinquennal vient planifier notre programmation de formation afin de combler les besoins dans les différents cours et spécialisations. Celui-ci a été réécrit cette année afin de poursuivre la formation des pompiers en lien avec les subventions octroyées. De plus, il permet de bénéficier au maximum du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel. Le tableau suivant détaille les montants accordés par le programme de subvention des pompiers volontaires et à temps partiel. Le volet 1 représente les montants remboursés pour les frais d'honoraires des instructeurs ainsi que du matériel utilisé pour un maximum de 13 000\$. Le volet 2 représente le remboursement des frais de scolarité dans le programme Pompier 1. Le volet 3 rembourse l'intégralité des formations spécifiques telles que les sauvetages et les spécialisations de l'ENPQ. Au total, c'est un montant de 199 454.51\$ qui a été remboursé pour les cinq premières années de son existence. Au moment de produire ce rapport, des sommes demandées en 2020 n'étaient pas encore toutes accordées. Nous sommes toujours dans l'attente d'un verdict pour le sauvetage en eau vive.

Tableau des subventions accordées

Cohortes	Volet 1	Volet 2	Volet 3
2015			
Autosauvetage HP			504.00 \$
Opérateur d'autopompe			11 817.70 \$
Pompier 1 – Cohorte 2013		18 872.00 \$	
Opérateur d'autopompe			17 906.60 \$
Autosauvetage HP			3 960.00 \$
Total :			53 060.30 \$
2016			
Sauvetage nautique			7 259.00 \$
Sauvetage vertical			6 170.00 \$
Désincarcération			11 184.79 \$
Total :			24 613.79 \$
2017			
Sauvetage en espace clos			2 710.00 \$
Pompier 1 – Cohorte 2015	13 000 \$	10 860.40 \$	
Pompier 1 – Cohorte av-98	13 000 \$	11 082.45 \$	
Officier 1			1 443.67 \$
Total :			52 096.52 \$

2018			
Pompier 1 – Cohorte 2018	6 500 \$		
Opérateur d'autopompe			15 383.00 \$
Opérateur véhicule d'élévation			21 187.25 \$
Séminaires officiers			973.00 \$
RCR-DEA			2 400.00 \$
Total :			46 443.25 \$
2019			
Pompier 1 – Cohorte 2018	6 500 \$		
Séminaires officiers			1 459.50 \$
Total :			7 959.50 \$
2020			
Opérateur d'autopompe			8 781.15 \$
Pompier 1 – Cohorte 2020	6 500 \$		
Sauvetage en eau vive niveau 2			En attente...
		Total :	199 454.51 \$

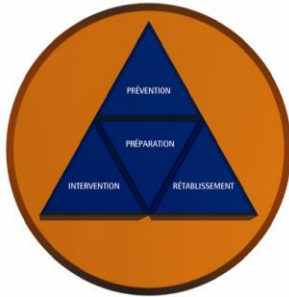
En conclusion, le volet formation des pompiers continue d'avancer malgré la Covid-19. Un groupe de 5 pompiers a débuté le programme Pompier 1 fin 2020 ayant comme objectif de terminer la formation en 2021. L'automne 2020 marque également le départ d'une cohorte de 5 pompiers de la MRC de La Matapédia dans le programme Intervention en sécurité incendie-5322. Cette formation est prévue se terminer à la fin de 2021. À nos 5 pompiers viennent se greffer des pompiers de Rimouski et de Mont-Joli afin de compléter le groupe. En plus d'être une source de revenus, le DEP vient former une main-d'œuvre de qualité pour le service. Nous devons continuellement lutter contre un roulement de personnel important, car pour différentes raisons, des pompiers en cours de formation sont contraints de quitter le service et parfois la région.

Le 12 décembre 2014, la ministre Lise Thériault annonçait le lancement d'un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires. Nous continuons notre effort de formation pour profiter de l'occasion qui passe nous permettant d'être remboursés pour la formation de nos pompiers. Pour l'année suivante, nous poursuivons les objectifs du programme de formation que nous avons présentés suite aux annonces de subvention pour la formation des pompiers.

Le programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel a été reconduit et est entré en vigueur le 27 août 2019 et se terminera le 31 mars 2022.

Les pratiques des pompiers continuent de porter sur un sujet du mois dans toutes les casernes. Le pompier qui ne peut participer à la pratique de la caserne où il est rattaché peut aller la reprendre lors d'une pratique dans une autre caserne. En faisant seulement un sujet par mois, il a été possible d'ajouter des pratiques pour tous les types de sauvetage ainsi qu'en matières dangereuses. Les pompiers en formation ont également des activités pratiques à réaliser. Des canevas de pratique sont préparés par le formateur pour uniformiser les pratiques qui sont données par des officiers ou par les moniteurs. Afin de ne pas prendre trop de retard, les sujets du mois auront lieu en formation virtuelle pour débiter la prochaine année jusqu'à ce que nous ayons des directives différentes.

Chapitre 3 Division sécurité civile



Présentation

Le service de protection incendie et d'organisation de secours de la MRC de La Matapédia est responsable de la planification de la sécurité civile sur son territoire.

Sous la responsabilité du coordonnateur de la sécurité civile, ce volet est en place afin que la population ainsi que les différents intervenants des services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistres pour protéger les personnes et les biens sur leur territoire.

Réalisation :

- Mise en place d'un système de mobilisation des intervenants en sécurité civile et d'alerte à la population (MEMENTO).
- Suivi de l'étude conceptuelle en électricité par une firme d'ingénieurs pour l'aménagement des centres de coordination et/ou d'hébergement temporaire de 14 municipalités.
- Préparation avec l'ASCQ d'un modèle d'entente intermunicipale en cas de sinistre.
- Préparation d'un plan particulier d'intervention en cas de pandémie pour la MRC.
- Préparation d'un canevas de plan particulier d'intervention en cas de pandémie pour les municipalités et suivi avec les municipalités de la situation de pandémie.
- Préparation d'une campagne de prévention et de préparation aux sinistres pour la population avec la collaboration de la table des familles (accroche porte et capsule vidéo).
- Mise à jour de la liste de mobilisation des intervenants en sécurité civile (municipale et régionale).
- Mise à jour du bottin des ressources municipales.
- Début de la mise à niveau des plans d'intervention en sécurité civile.
- Terminer le dossier d'affectation des ressources pour les TNO et Sauvetage d'Urgence en Millieu Isolé (géolocalisation, suivi avec les intervenants et CAUREQ).
- Rencontres dans 5 municipalités et remise des cartables pour les responsables de missions.
- Participation à différents webinaires sur la sécurité civile.
- Participation à diverses rencontres concernant la pandémie.

Règlement en sécurité civile

Un règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018. Ce règlement est entré en vigueur le 9 novembre 2019.

Formation en sécurité civile

Dû à la situation de pandémie, aucune formation n'a eu lieu en sécurité civile en 2020.

Interventions 2020 :

Interventions en sécurité civile 2020	
Interventions	Municipalités
Relocalisation et aide aux sinistrés suite à des incendies	Amqui, Causapscal, Lac-au-Saumon, St-Alexandre-des-Lacs, St-Tharcisius.
Inondations hivernales	Aucune
Inondations printanières	Aucune
Tempête hivernale	Aucune
Glissement de terrain	Amqui
Problème de stabilité de sol	Val-Brillant
Support à la municipalité pour problème d'eau potable	Amqui
Surveillance des crues printanières des ruisseaux et rivières de la MRC	

Chapitre 4 Division Premiers Répondants

Pour l'année 2020, le service de premiers répondants a été mis sur pause au mois de mars dû à la pandémie de la Covid-19. Le recrutement est très difficile dans les deux secteurs. Le service est à évaluer la possibilité de descendre en PR1 pour 2021 pour les secteurs Ouest et Est.

Tableaux – Interventions des Premiers Répondants par municipalité

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS 2020 SECTEUR EST

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2020

MUNICIPALITÉ	Albertville	Causapscal	Ste-Florence	Ste-Marguerite-Marie	TNO/Routhierville	TOTAL
TOTAL	0	4	0	0	0	4
%	0%	100%	0%	0%	0%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR EST 2019

(Aucune intervention pour 2019)

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR EST 2018 (du 1^{er} janvier au 31 juillet)

MUNICIPALITÉ	Albertville	Causapscal	Ste-Florence	Ste-Marguerite-Marie	TNO/Routhierville	TOTAL
TOTAL	0	26	9	3	0	32
%	0%	72%	19%	9%	0%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR EST 2017

MUNICIPALITÉ	Albertville	Causapscal	Ste-Florence	Ste-Marguerite-Marie	TNO/Routhierville	TOTAL
TOTAL	3	63	9	2	0	77
%	4%	82%	12%	2%	0%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR EST 2016

MUNICIPALITÉ	Albertville	Causapscal	Ste-Florence	Ste-Marguerite-Marie	TNO/Routhierville	TOTAL
TOTAL	5	96	7	7	1	116
%	4%	83%	6%	6%	1%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR EST 2015

MUNICIPALITÉ	Albertville	Causapscal	Ste-Florence	Ste-Marguerite-Marie	TNO/Routhierville	TOTAL
TOTAL	3	148	19	8	5	183
%	2%	81%	10%	4%	3%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS 2020 SECTEUR EST

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2020

Code MPDS	Total/code	%
1-Douleur abdominale/problème abdominaux		
2-Alergie(réactions)/empoisonnement(piqûre,morsure)		
3-Morsure/attaque d'animaux		
4-Agression/agression sexuelle		
5-Douleur au dos (non traumatique)		
6-Problème respiratoire		
7-Brûlure/explosion		
8-Monoxyde de carbone/inhalation/produit dangereux		
9-Arrêt cardiaque ou respiratoire/décès	2	50.0%
10-Douleur thoracique		
11-Étouffement		
12-Convulsion		
13-Problème diabétique		
14-Noyade (quasi) /accident plongée		
15-Électrisation/foudre		
16-Problème/blessure aux yeux		
17-Chutes		
18-Mal de tête		
19-Problème cardiaque/DCAI		
20-Exposition à la chaleur/au froid		
21-Hémorragie/lacération		
23-Overdose/empoisonnement		
24-Grossesse/accouchement/fausse couche		
25-Problème psychiatrique/de comportement/tentative de suicide		
26-Personne malade		
27-Arme blanche/arme à feu/trauma pénétrant		
28-Accident vasculaire cérébrale/paralysie		
29-Accident de la route		
30-Blessures traumatique		
31-Inconscience/évanouissement	2	50.0%
32-Problème inconnu		
TOTAL	4	100.0%

Tableaux – Interventions des Premiers Répondants par municipalité

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS 2020 SECTEUR OUEST

Du 1er janvier au 31 mars 2020

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	2	1	0	2	1	0	6
%	33%	17%	0%	33%	17%	0%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR OUEST 2019

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	39	12	7	7	4	4	73
%	53%	16%	10%	10%	5%	5%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR OUEST 2018

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	67	32	17	16	6	4	142
%	47%	23%	12%	11%	4%	3%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR OUEST 2017

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	113	57	29	26	11	6	242
%	47%	24%	12%	11%	5%	2%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR OUEST 2016

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	207	86	60	22	35	14	424
%	49%	20%	14%	5%	8%	3%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS SECTEUR OUEST 2015 (6 juillet au 31 décembre 2015)

MUNICIPALITÉ	Sayabec	Val-Brillant	St-Moïse	S-Noël	St-Damase	St-Cléophas	TOTAL
TOTAL	91	46	28	13	16	7	201
%	45%	23%	14%	6%	8%	3%	100%

STATISTIQUE PREMIERS RÉPONDANTS 2020 SECTEUR OUEST

Du 1er janvier au 31 mars 2020

Code MPDS	Total/code	%
1-Douleur abdominale/problème abdominaux		0.0%
2-Alergie(réactions)/empoisonnement(piqûre,morsure)		0.0%
3-Morsure/attaque d'animaux		0.0%
4-Agression/agression sexuelle		0.0%
5-Douleur au dos (non traumatique)		0.0%
6-Problème respiratoire	2	33.3%
7-Brûlure/explosion	1	16.7%
8-Monoxyde de carbone/inhalation/produit dangereux		0.0%
9-Arrêt cardiaque ou respiratoire/décès		0.0%
10-Douleur thoracique		0.0%
11-Étouffement		0.0%
12-Convulsion	1	16.7%
13-Problème diabétique		0.0%
14-Noyade (quasi) /accident plongée		0.0%
15-Électrisation/foudre		0.0%
16-Problème/blessure aux yeux		0.0%
17-Chutes		0.0%
18-Mal de tête		0.0%
19-Problème cardiaque/DCAI		0.0%
20-Exposition à la chaleur/au froid		0.0%
21-Hémorragie/lacération	1	16.7%
23-Overdose/empoisonnement		0.0%
24-Grossesse/accouchement/fausse couche	1	16.7%
25-Problème psychiatrique/de comportement/tentative de suicide		0.0%
26-Personne malade		0.0%
27-Arme blanche/arme à feu/trauma pénétrant		0.0%
28-Accident vasculaire cérébrale/paralysie		0.0%
29-Accident de la route		0.0%
30-Blessures traumatique		0.0%
31-Inconscience/évanouissement		0.0%
32-Problème inconnu		0.0%
33-Transfert inter-établissement		0.0%
TOTAL	6	100.0%

Chapitre 5 Interventions des services de sécurité incendie

5.1 TYPES D'INTERVENTIONS, DÉPLOIEMENT DE LA FORCE DE FRAPPE ET PERTES MATÉRIELLES

Interventions 2020

Dans le tableau suivant vous y retrouverez les interventions séparées par localité et par la suite par ordre chronologique. Les informations incluses dans le tableau sont : la date et l'heure de l'intervention, la journée, le # du rapport, le code d'appel, la cause probable selon nos rapports (DSI2003) fournie au ministère de la Sécurité publique, le délai entre l'heure de transmission de l'appel et l'arrivée du premier véhicule, le délai pour la maîtrise de l'incendie (temps entre l'arrivée du premier véhicule et la maîtrise), si le schéma a été atteint (soit le nombre de pompiers requis et le délai requis) et si non une annotation en expliquant la cause, le nombre de pompiers appelés, le nombre de pompiers présents, le pourcentage. Des sous-tableaux ont été conçus pour différencier les divers types d'incendie et faire un aperçu des temps pour le délai et la maîtrise pour chaque type d'incendie. Nous avons joint les sous-tableaux de 2015 à 2020 pour que vous puissiez comparer les informations. Le schéma n'est pas atteint 2 fois sur 48 appels, la première s'explique par un délai d'arrivée sur les lieux dépassé selon le schéma causé par un manque d'information pour localiser le bâtiment (camp / chalet en forêt). Finalement, aucune intervention de nos services n'a été nécessaire, le bâtiment fut une perte totale. La deuxième intervention s'explique par un manque d'effectif suite à une annulation de nos services.

Recommandations

Afin d'atteindre le futur schéma au maximum, s'assurer d'une bonne communication avec la centrale d'appels pour mieux identifier les lieux. De plus, un défaut de 10% sans atteindre le schéma est accordé au service incendie lors d'interventions sur les bâtiments de catégories 1 et 2.

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Delai	Maitrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présent	%
2020-01-02 21:20:23	MR07080-20200102-02	jeudi	69D05O - Habitation (Multiple)(Odeur de fumée)	360-Huile de cuisson, graisse, cire surchauffée (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:10	0:44	oui	38	14	37%
2020-01-05 17:28:11	MR07057-20200105-01	dimanche	69E06 - Habitation(Individuelle)	490-Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique)	0:09	0:30	oui	37	16	43%
2020-01-07 17:43:53	MR07057-20200107-01	mardi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:09	0:17	oui	36	12	33%
2020-01-16 09:33:40	MR07040-20200116-01	jeudi	69E06 - Habitation(Individuelle)	520-Défaut de construction (Défaut de conception, de construction ou d'installation)	0:18	0:40	oui	55	17	31%
2020-01-16 10:45:51	MR07018-20200116-02	jeudi	69C01O - Appareil électroménager (contenu)(Odeur de fumée)	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:18	0:26	oui	11	6	55%
2020-01-17 13:52:13	MR07080-20200117-01	vendredi	69D05O - Habitation (Multiple)(Odeur de fumée)	799-Erreur humaine indéterminée (Erreur humaine)	0:08	0:37	oui	39	15	38%
2020-01-19 21:23:24	MR07065-20200119-02	dimanche	69E06 - Habitation(Individuelle)	490-Autre défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique)	0:13	0:34	oui	37	18	49%
2020-01-30 08:01:17	MR07085-20200130-01	jeudi	69E03 - Bâtiment commercial / industriel	241-Soudage ou découpage à proximité d'un combustible (Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation)	0:14	2:05	oui	50	19	38%
2020-01-31 10:27:20	MR07018-20200131-02	vendredi	69C01 - Appareil électroménager (contenu)	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique)	0:12	0:57	oui	34	11	32%

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Delai	Maitrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présent	%
2020-02-03 08:11:22	MR07070-20200203-02	lundi	69D06 - Habitation (Individuelle)	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:17	1:54	oui	54	14	26%
2020-02-06 10:25:47	MR07047-20200206-01	jeudi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:10	1:37	oui	37	12	32%
2020-02-10 19:32:51	MR07075-20200210-02	lundi	69D03 - Bâtiment commercial / industriel	290-Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation (Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation)	0:23	6:07	oui	43	18	42%
2020-02-11 13:58:13	MR07075-20200211-01	mardi	69C02 - Incendie éteint	910-Réactivation d'un incendie éteint (Autre)	0:22	2:22	oui	5	5	100%
2020-02-12 20:07:19	MR07075-20200212-01	mercredi	69C02 - Incendie éteint	910-Réactivation d'un incendie éteint (Autre)	0:20	2:48	oui	31	7	23%
2020-02-15 21:45:05	MR07018-20200215-01	samedi	69E06 - Habitation(Individuelle)	690-Autre mauvaise utilisation d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:18	6:37	oui	57	23	40%
2020-02-19 06:00:38	MR07080-20200219-01	mercredi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:14	0:55	oui	48	15	31%
2020-02-20 23:32:58	MR07095-20200220-01	jeudi	69E06 - Habitation(Individuelle)	699-Mauvaise utilisation indéterminée d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:00	0:00	non2	27	10	37%
2020-02-22 06:14:47	MR07018-20200222-01	samedi	69D03 - Bâtiment commercial / industriel	499-Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:17	1:40	oui	55	17	31%
2020-02-26 18:30:02	MR07030-20200226-01	mercredi	69D07O - Cheminée (odeur de fumée)	690-Autre mauvaise utilisation d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:09	0:09	oui	45	14	31%
2020-02-28 12:14:03	MR07018-20200228-02	vendredi	69E05 - Habitation(Multiple)	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:12	1:28	oui	56	21	38%
2020-03-16 08:43:08	MR07047-20200316-01	lundi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:10	0:40	oui	38	10	26%
2020-03-23 10:48:12	MR07057-20200323-02	lundi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:13	0:32	oui	39	15	38%
2020-03-28 13:05:43	MR07057-20200328-01	samedi	69E06 - Habitation(Individuelle)	430-Court-circuit électrique (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:14	2:38	oui	38	16	42%
2020-04-09 11:43:38	MR07085-20200409-01	jeudi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:06	0:46	oui	25	9	36%
2020-05-05 21:11:18	MR07010-20200505-01	mardi	69D09 - Petite structure/bâtiment non résidentielle (remise, garage détaché)	410-Défaillance ou bris d'une pièce mécanique, fuite dans une pièce (Défaillance ou défautuosité mécanique ou électrique)	0:15	1:13	oui	35	21	60%
2020-05-17 20:03:45	MR07902-20200517-01	dimanche	69E06 - Habitation(Individuelle)	110-Dossier transmis pour enquête (Incendies criminels ou suspects)	0:30	1:04	oui	33	15	45%
2020-05-17 23:09:32	MR07030-20200517-02	dimanche	69E08 - Grand bâtiment / structure non résidentiel(grange, entrepôt)	110-Dossier transmis pour enquête (Incendies criminels ou suspects)	0:15	4:17	oui	45	18	40%
2020-05-21 20:54:27	MR07085-20200521-01	jeudi	69E03 - Bâtiment commercial / industriel	999-Cause indéterminée (Autre)	0:11	1:45	oui	48	15	31%
2020-05-24 14:34:10	MR07047-20200524-01	dimanche	69D05O - Habitation (Multiple)(Odeur de fumée)	799-Erreur humaine indéterminée (Erreur humaine)	0:12	0:27	oui	36	18	50%
2020-06-21 16:58:10	MR07080-20200621-02	dimanche	69E09 - Petit bâtiment / structure non résidentiel(remise, garage détaché)	690-Autre mauvaise utilisation d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:09	0:17	oui	17	6	35%
2020-06-22 09:43:23	MR07085-20200622-01	lundi	69D06 - Habitation (Individuelle)	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:03	0:53	oui	29	14	48%

Date intervention	Numéro de rapport	Jour	Code d'appel	Cause probable	Delai	Maitrise Incendie	Schéma Atteint	Pompiers appelés	Pompiers présent	%
2020-06-25 10:47:24	MR07047-20200625-01	jeudi	69E05 - Habitation(Multiple)	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:05	0:24	oui	37	8	22%
2020-07-08 22:23:23	MR07057-20200708-01	mercredi	69E06 - Habitation(Individuelle)	110-Dossier transmis pour enquête (Incendies criminels ou suspects)	0:13	1:45	oui	38	18	47%
2020-07-15 15:55:36	MR07047-20200715-02	mercredi	69E05 - Habitation(Multiple)	999-Cause indéterminée (Autre)	0:09	0:47	oui	52	19	37%
2020-07-17 19:55:21	MR07040-20200717-01	vendredi	69D07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:16	0:49	oui	32	11	34%
2020-08-15 00:12:19	MR07085-20200815-01	samedi	69E06 - Habitation(Individuelle)	999-Cause indéterminée (Autre)	0:12	2:53	oui	49	16	33%
2020-09-11 18:55:54	MR07047-20200911-01	vendredi	69C02 - Incendie éteint	290-Autre utilisation inadéquate d'une source d'inflammation (Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation)	0:13	0:30	oui	38	14	37%
2020-09-13 15:32:03	MR07047-20200913-01	dimanche	69E06 - Habitation(Individuelle)	370-Combustible placé à proximité d'une source de chaleur (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:07	2:17	oui	51	19	37%
2020-09-19 12:54:08	MR07047-20200919-01	samedi	69D09 - Petite structure/bâtiment non résidentielle (remise, garage détaché)	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:05	0:22	non1	25	4	16%
2020-10-09 18:27:38	MR07035-20201009-02	vendredi	69E06 - Habitation(Individuelle)	790-Autre erreur humaine, (distraction, personne endormie) (Erreur humaine)	0:22	0:23	oui	31	13	42%
2020-10-12 05:16:29	MR07070-20201012-01	lundi	69E06 - Habitation(Individuelle)	499-Défaillance ou défektivité mécanique ou électrique indéterminée (Défaillance ou défektivité mécanique ou électrique)	0:20	0:48	oui	30	11	37%
2020-10-30 03:18:24	MR07085-20201030-01	vendredi	69E03 - Bâtiment commercial / industriel	690-Autre mauvaise utilisation d'un équipement (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:15	1:14	oui	49	12	24%
2020-10-31 15:56:23	MR07100-20201031-01	samedi	69E09 - Petit bâtiment / structure non résidentiel(remise, garage détaché)	999-Cause indéterminée (Autre)	0:06	1:40	oui	30	13	43%
2020-11-06 06:01:51	MR07030-20201106-01	vendredi	69D07O - Cheminée (odeur de fumée)	610-Quantité excessive de combustible (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:13	0:13	oui	41	9	22%
2020-11-24 19:15:28	MR07047-20201124-03	mardi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:06	0:28	oui	33	8	24%
2020-12-03 09:42:21	MR07030-20201203-02	jeudi	69C02 - Incendie éteint	390-Autre utilisation inadéquate du matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:13	0:38	oui	28	11	39%
2020-12-24 08:30:14	MR07047-20201224-01	jeudi	69D07O - Cheminée (odeur de fumée)	620-Mauvais usage d'un appareil brûlant du bois (Mauvaise utilisation d'un équipement)	0:10	0:10	oui	26	13	50%
2020-12-31 04:35:31	MR07035-20201231-01	jeudi	69E07 - Cheminée	325-Mauvais entretien lié au premier matériau enflammé (Utilisation inadéquate du matériau enflammé)	0:20	0:53	oui	29	12	41%

Note: 1 manque d'effectif

2 **aucune intervention** difficile à localiser (chalet / roulotte en forêt)

3 délai dépassé

Note: **oui** (Intervention St-Vianney) Délai dépassé pour la caserne#5 St-Vianney, mais respecté pour la caserne#1 Amqui

Temps réponse Schéma 2013 (Incendie)					
Municipalité	Code Géographique	faibles / moyens		élevés / très élevés	
		périmètre urbain	périmètre non-urbain	périmètre urbain	périmètre non-urbain
Albertville	7025	00:23	00:23	00:30	00:30
Amqui	7047	00:15	00:18	00:23	00:27
Causapscal	7018	00:16	00:20	00:32	00:39
Lac-au-Saumon	7057	00:15	00:18	00:24	00:27
Saint-Alexandre-des-Lacs	7065	00:20	00:20	00:32	00:32
Saint-Cléophas	7090	00:20	00:20	00:56	00:56
Saint-Damase	7105	00:23	00:23	01:00	01:00
Sainte-Florence	7010	00:26	00:26	00:47	00:47
Sainte-Irène	7040	00:26	00:26	00:23	00:23
Saint-Léon-le-Grand	7030	00:15	00:18	00:30	00:33
Saint-Moïse	7095	00:15	00:15	00:55	00:55
Saint-Noël	7100	00:15	00:18	00:58	01:01
Saint-Tharcisius	7070	00:23	00:23	00:36	00:36
Saint-Vianney	7075	00:15	00:19	00:48	00:52
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	7035	00:26	00:26	00:42	00:42
Sainte-Marguerite-Marie	7005	00:28	00:28	00:48	00:48
Sayabec	7085	00:15	00:18	00:40	00:43
Val-Brillant	7080	00:15	00:18	00:25	00:29
TNO Routhierville	NR070	00:45	00:45	01:05	01:05

Moyenne temps réponse et maîtrise		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Feu de résidence :	Nombre	7	5	13	13	17	14
	Délai	0 h 28	0 h 18	0 h 13	0 h 17	0 h 13	0 h 14
	Maîtrise	1 h 11	1 h 56	1 h 50	1 h 27	1 h 55	1 h 38
	Schéma atteint	5	4	13	10	17	14
	Schéma non-atteint	2	1	0	3	0	0
Feu de cheminée :	Nombre	12	13	11	10	11	9
	Délai	0 h 17	0 h 10	0 h 14	0 h 08	0 h 12	0 h 12
	Maîtrise	1 h 37	1 h 37	1 h 35	1 h 44	0 h 58	0 h 46
	Schéma atteint	11	12	10	10	10	9
	Schéma non-atteint	1	1	1	0	1	0
Feu de bâtiment :	Nombre	8	3	3	4	6	5
	Délai	0 h 12	0 h 14	0 h 17	0 h 09	0 h 13	0 h 10
	Maîtrise	1 h 36	1 h 42	1 h 43	1 h 11	2 h 29	1 h 34
	Schéma atteint	8	3	3	4	5	4
	Schéma non-atteint	0	0	0	0	1	1
Feu de structure commerciale / industriel :	Nombre	8	5	6	11	6	5
	Délai	0 h 08	0 h 05	0 h 11	0 h 12	0 h 14	0 h 16
	Maîtrise	1 h 33	1 h 42	1 h 01	1 h 01	1 h 26	2 h 34
	Schéma atteint	8	5	5	11	5	4
	Schéma non-atteint	0	0	1	0	1	1
Feu habitation multiple:	Nombre	2	5	4	1	N/A	3
	Délai	0 h 11	0 h 07	0 h 10	0 h 09		0 h 09
	Maîtrise	1 h 41	1 h 12	1 h 35	1 h 27		0 h 53
	Schéma atteint	2	5	4	1		3
	Schéma non-atteint	0	0	0	0		0
Feu de ferme :	Nombre	4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
	Délai	0 h 12					
	Maîtrise	1 h 08					
	Schéma atteint	4					
	Schéma non-atteint	0					
Odeur de fumée, investigation :	Nombre	10	4	4	4	11	12
	Délai	0 h 07	0 h 07	0 h 08	0 h 09	0 h 09	0 h 13
	Maîtrise	1 h 18	1 h 28	1 h 19	1 h 02	0 h 39	0 h 50
	Schéma atteint	10	2	3	4	11	10
	Schéma non-atteint	0	0	1	0	0	2
TOTAL TEMPS DE RÉPONSE ET MAÎTRISE :	Nombre	51	35	41	43	51	48
Non-atteint 2020 : 3 délais dépassés 1 manque d'effectif	Délai	0 h 13	0 h 10	0 h 12	0 h 10	0 h 12	0 h 12
	Maîtrise	1 h 26	1 h 36	1 h 30	1 h 18	1 h 29	1 h 22
	Schéma atteint	48 (94%)	33(94%)	38(93%)	40 (93%)	48 (94%)	44 (92%)
	Schéma non-atteint	3 (6%)	2 (6%)	3 (7%)	3 (7%)	3 (6%)	4 (8%)

STATISTIQUES 2020

Municipalité	Type d'incendie						Cause d'incendie																	Total	%			
	Feu de cheminée	Feux de résidence	Feu de bâtiment	Feu de structure commerciale, Industriel	Feu habitation multiple, haut risque vital	Feu de ferme	Odeur de fumée, investigation (Rés. et bat.)	Alarme automatique	Transformateur, Câble tombé et arc élec.	Feu extérieur	Feu de forêt, d'arbre	Vérification	Fuite de gaz (naturel, propane ou autre)	Déversement de produits toxiques	Problème d'eau	Autres	Feux de véhicule routier	Mâchoire de vie	Accident	Traineau d'évacuation	Assistance aux tech. Amb. Et autres serv.	Assistance aux citoyens	Sauvetage en hauteur			Sauvetage nautique	Appel non-fondé	
Albertville																											0	0%
Amqui	3	1	1		2	3	38	14	9	3			4		1	5	2	12		3	1					7	109	34%
Causapscal		2		1	1	1	4		1			1	1				2	6		2							22	7%
St-Zénon-du-Lac Humqui	1	1					1	1											1								5	2%
Lac-au-Saumon	2	3					5	1						1	2		3	4		2							23	7%
Routhierville		1															1										2	1%
Saint-Alexandre-des-Lacs		1						1											1								3	1%
Saint-Cléophas						4			2									1									7	2%
Saint-Damase							2	2	2										1								7	2%
Sainte-Florence			1				2	1											1								5	2%
Sainte-Irène	1	1					1	4	1	1						1		2	1	1							14	4%
Sainte-Marguerite-Marie																2											2	1%
Saint-Léon-le-Grand			1			3	3	3	3						2			1							1		17	5%
Saint-Moïse		1					3	3		1						1	2	4									15	5%
Saint-Noël			1				3	1	2										1								8	2%
Saint-Tharcisius		2														1		3	1								7	2%
Saint-Vianney				1		2	1	2				1						2									9	3%
Sayabec	1	2		3			3	2	5	6		1		1	1	2	3	11		1				1	1	44	14%	
Val-Brillant	1		1			2	3		4								1	9		1				1		23	7%	
Autre ou entraide									1											1							2	1%
TOTAL	9	15	5	5	3	0	15	69	35	30	11	0	3	5	2	6	12	14	58	4	11	1	0	2	9	324		
TOTAL %	3%	5%	2%	2%	1%	0%	5%	21%	11%	9%	3%	0%	1%	2%	1%	2%	4%	4%	18%	1%	3%	0%	0%	1%	3%		100%	
	61%						5%						34%															

STATISTIQUES 2019

Municipalité	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	11	29	82	26	11	19	11	18	80	26	2	315
TOTAL %	3%	9%	26%	8%	3%	6%	3%	6%	25%	8%	1%	
	57%						3%	40%				

STATISTIQUES 2018

Municipalité	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	10	29	66	30	7	29	5	13	61	30	2	282
TOTAL %	4%	10%	23%	11%	2%	10%	2%	5%	22%	11%	1%	
	61%						2%	38%				

STATISTIQUES 2017

Municipalité	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	11	26	61	13	4	25	18	13	83	20	1	275
TOTAL %	4%	9%	22%	5%	1%	9%	7%	5%	30%	7%	0%	
	51%						7%	43%				

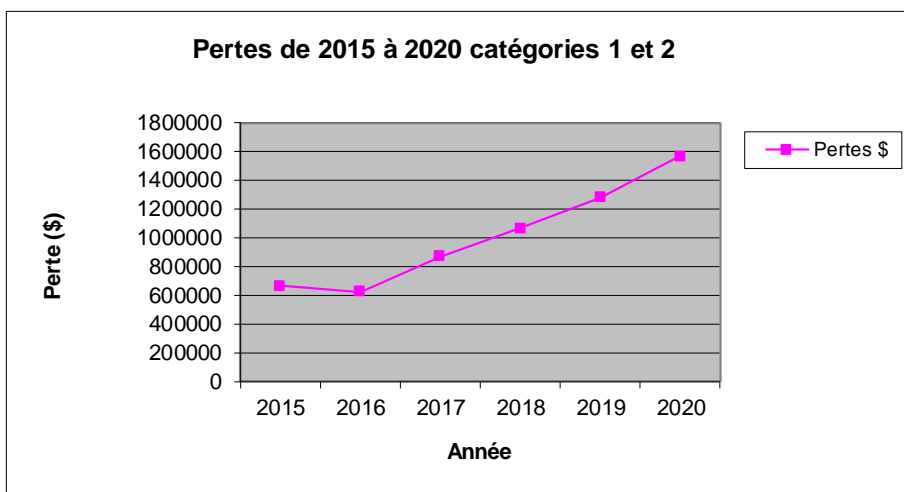
STATISTIQUES 2016

Municipalité	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	13	18	52	14	4	25	12	14	78	9	1	240
TOTAL %	5%	8%	22%	6%	2%	10%	5%	6%	33%	4%	0%	
	53%						5%	43%				

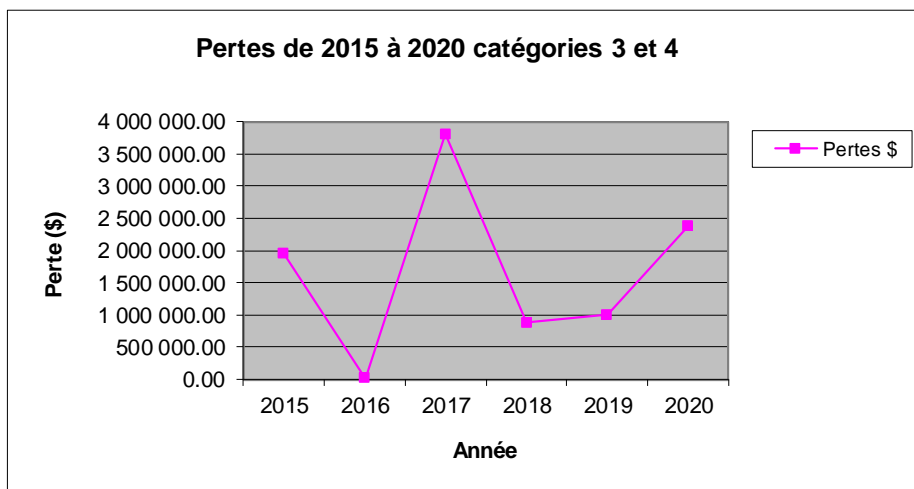
STATISTIQUES 2015

Municipalité	feux de cheminée	Feux de bâtiment	Alarme	Transformateur Câble Élect. ,...	Odeur fumée Investigation	Feu champ et débris	Autres interventions	Feux de véhicule	Accident	Sauvetage Assistance	Appel non-fondé	Total
TOTAL	10	24	64	13	17	18	18	11	68	39	2	284
TOTAL %	4%	8%	23%	5%	6%	6%	6%	4%	24%	14%	1%	
	51%						6%	42%				

Année	Pertes \$
2015	667 100.00
2016	624 350.00
2017	869 500.00
2018	1 067 050.00
2019	1 283 000.00
2020	1 570 150.00



Année	Pertes \$
2015	1 942 510.00
2016	20 000.00
2017	3 803 750.00
2018	879 500.00
2019	996 225.00
2020	2 375 800.00



Occurrences des appels

Comme l'année passée, nous avons ajouté les tableaux des occurrences de tous les appels de la MRC et bien sûr celui des interventions incendie. Nous avons également joint les comparatifs de 2015 à 2020. Dans les prochains tableaux, vous pourrez constater dans quelle période de la semaine les appels ont eu lieu. Sur le tableau de toutes les interventions, on constate que 65% des appels ont eu lieu soit les soirs ou les fins de semaine, comparativement à 35% sur semaine entre 8h et 16h. Fait à remarquer, 85% des appels sont entre 8h et 24h (47% entre 8h et 16h et 38% entre 16h et 24h) et seulement 15% entre 0h et 8h. Au niveau des interventions incendie, 65% des appels ont eu lieu soit les soirs ou les fins de semaine comparativement à 35% sur semaine entre 8h et 16h. Pour ce qui est de la période de la journée, 84% des appels sont entre 8h et 24h (45% entre 8h et 16h et 39% entre 16h et 24h) et seulement 16% entre 0h et 8h. Fait à remarquer, les occurrences de tous les appels et ceux d'incendie **sont presque similaires**. Nous avons aussi ajouté le temps de réponse moyen pour tous les appels et les appels incendie (temps entre l'appel et l'arrivée du premier véhicule).

2020(INTERVENTIONS INCENDIES)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
Albertville	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Amqui	5	5	10	50%	50%	0	8	2	0%	80%	20%
Causapscal	3	2	5	60%	40%	1	3	1	20%	60%	20%
Saint-Alexandre-des-Lacs	0	1	1	0%	100%	0	0	1	0%	0%	100%
Lac-au-Saumon	1	4	5	20%	80%	0	2	3	0%	40%	60%
Saint-Cléophas	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Saint-Damase	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sainte-Florence	0	1	1	0%	100%	0	0	1	0%	0%	100%
Sainte-Irène	1	1	2	50%	50%	0	1	1	0%	50%	50%
Saint-Léon-le-Grand	1	3	4	25%	75%	1	1	2	25%	25%	50%
Saint-Moise	0	1	1	0%	100%	0	0	1	0%	0%	100%
Saint-Noël	0	1	1	0%	100%	0	1	0	0%	100%	0%
Saint-Tharcisius	1	1	2	50%	50%	1	1	0	50%	50%	0%
Saint-Vianney	1	2	3	33%	67%	0	1	2	0%	33%	67%
Saint-Zénon du Lac-Humqui	0	2	2	0%	100%	1	0	1	50%	0%	50%
Sainte-Marguerite	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Sayabec	3	3	6	50%	50%	2	3	1	33%	50%	17%
Val-Brillant	1	3	4	25%	75%	1	1	2	25%	25%	50%
TNO Routhierville	0	1	1	0%	100%	0	0	1	0%	0%	100%
MOYENNE	17	31	48	35%	65%	7	22	19	15%	46%	40%

2019 (APPELS INCENDIE)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	16	35	51	31%	69%	5	17	29	10%	33%	57%

2018 (APPELS INCENDIE)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	17	24	41	41%	59%	8	21	12	20%	51%	29%

2017 (APPELS INCENDIE)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	9	30	39	23%	77%	8	15	16	21%	38%	41%

2016 (APPELS INCENDIE)

Casernes	Semaine 8-16 h appels	Soir & Fds appels	Total appels	Semaine 8-16 h	Soir & Fds	8 h appels	8-16 h appels	16-24 h appels	0-8 h	8-16 h	16-24 h
MOYENNE	16	18	34	47%	53%	4	20	10	12%	59%	29%

2015 (APPELS INCENDIE)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	17	34	51	33%	67%	9	22	20	18%	43%	39%

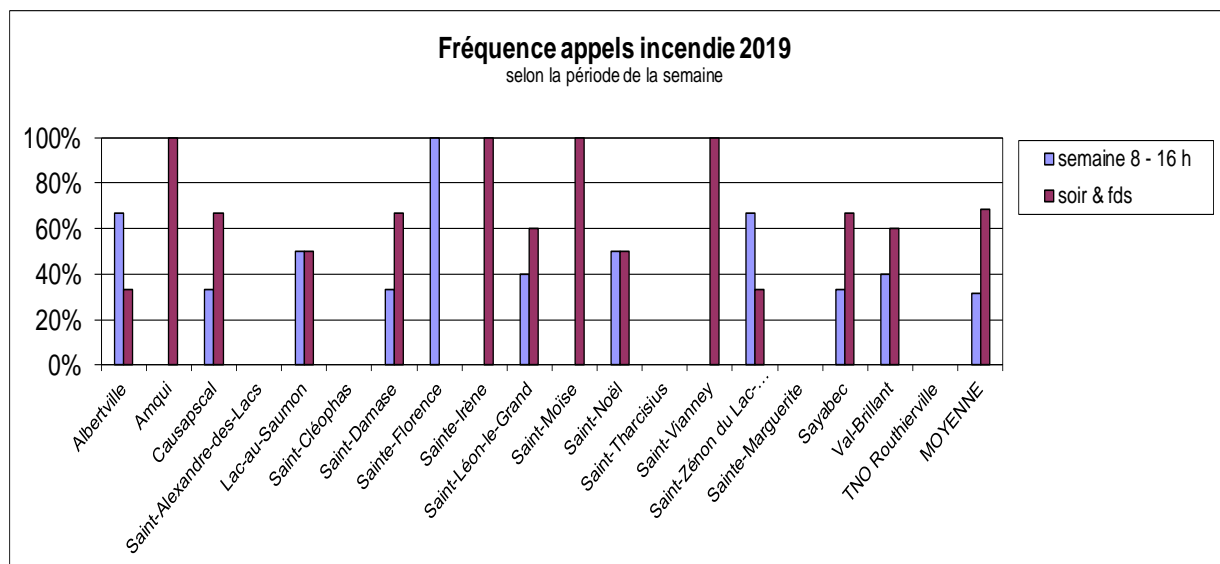
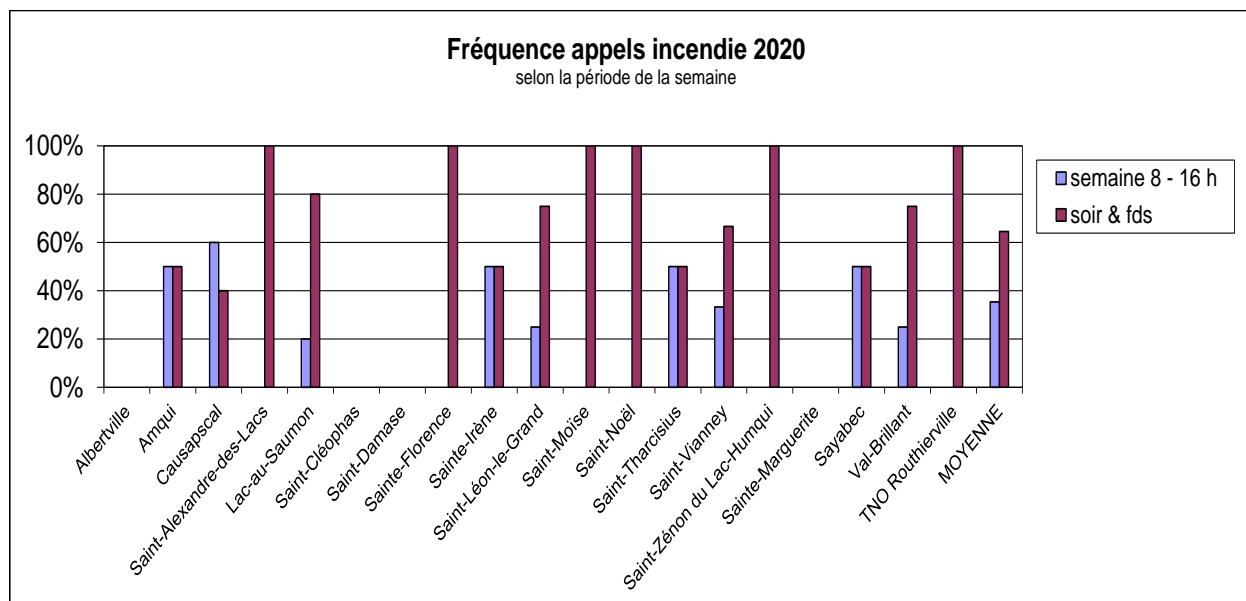
APPELS INCENDIE

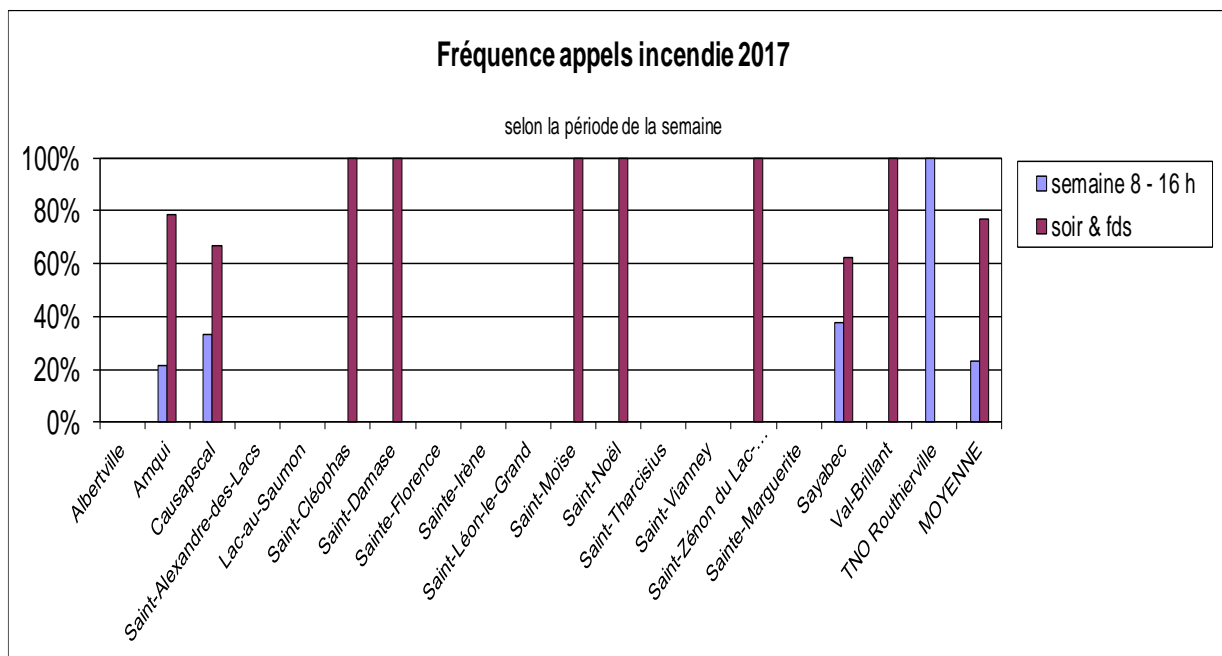
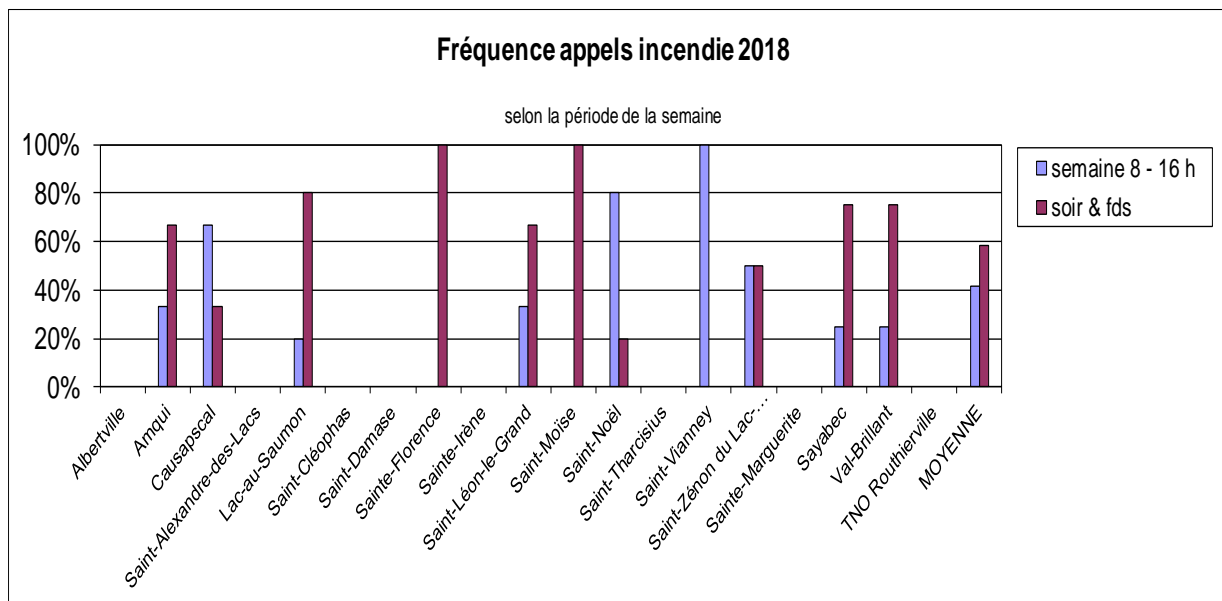
Municipalité	Temps Réponse moyen 2015 (min.)	Temps Réponse moyen 2016 (min.)	Temps Réponse moyen 2017 (min.)	Temps Réponse moyen 2018 (min.)	Temps Réponse moyen 2019 (min.)	Temps Réponse moyen 2020 (min.)
Albertville	N/A	N/A	N/A	N/A	00:15	N/A
Amqui	00:10	0:08	00:10	00:07	00:08	00:09
Causapsca	00:12	0:14	00:13	00:16	00:13	00:15
Lac-au-Saumon	00:09	0:11	N/A	00:09	00:09	00:12
Saint-Alexandre-des-Lacs	00:14	0:11	N/A	N/A	N/A	00:13
Saint-Cléophas	00:19	0:22	00:17	N/A	N/A	N/A
Saint-Damase	00:27	0:21	00:22	N/A	00:19	N/A
Sainte-Florence	00:20	N/A	N/A	00:25	00:17	00:16
Sainte-Irène	N/A	0:17	N/A	N/A	00:23	00:18
Saint-Léon-le-Grand	00:11	NA	00:16	00:10	00:10	00:12
Saint-Moïse	N/A	0:17	00:21	00:22	00:10	N/A
Saint-Noël	N/A	N/A	00:11	00:08	00:15	00:07
Saint-Tharcisus	00:27	N/A	N/A	N/A	N/A	00:18
Saint-Vianney	N/A	N/A	N/A	00:21	00:18	00:22
Saint-Zénon du Lac-Humqui	00:21	0:24	00:22	00:21	00:18	00:21
Ste-Marguerite	00:26	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Sayabec	00:14	0:10	00:12	00:13	00:15	00:10
Val-Brillant	00:11	0:09	00:16	00:10	00:10	00:10
TNO (Routhierville)	01:15	N/A	00:24	NA	N/A	00:31
MOYENNE	00:15	00:15	00:18	00:14	00:13	00:15

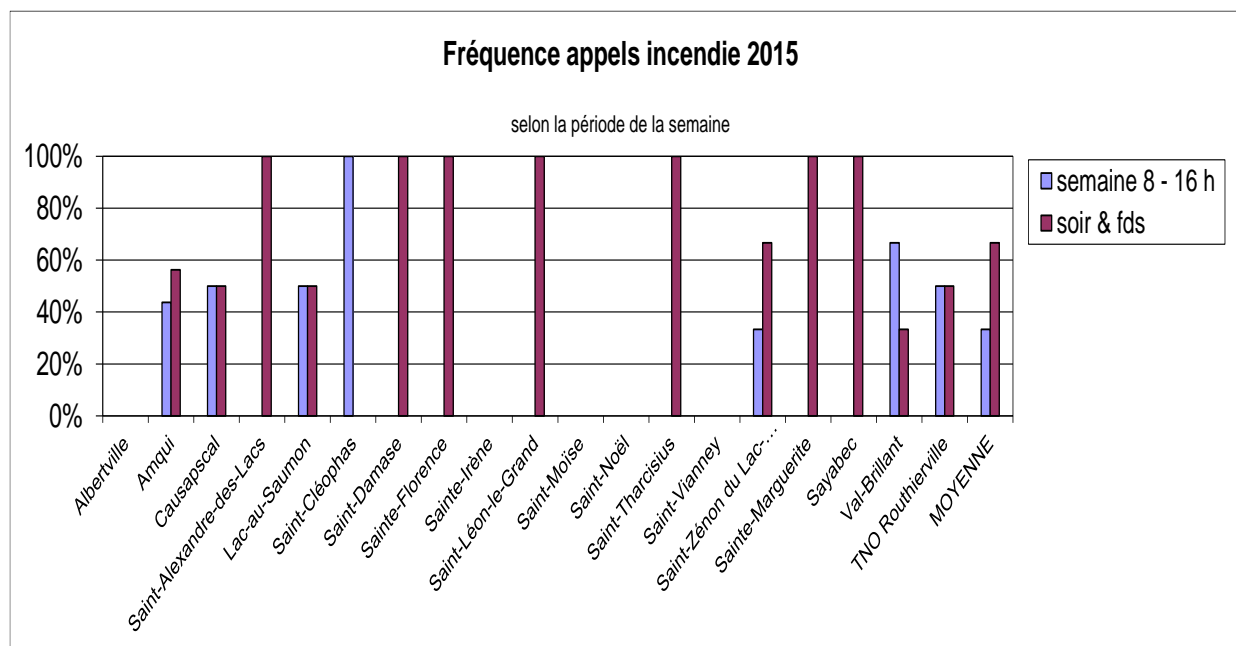
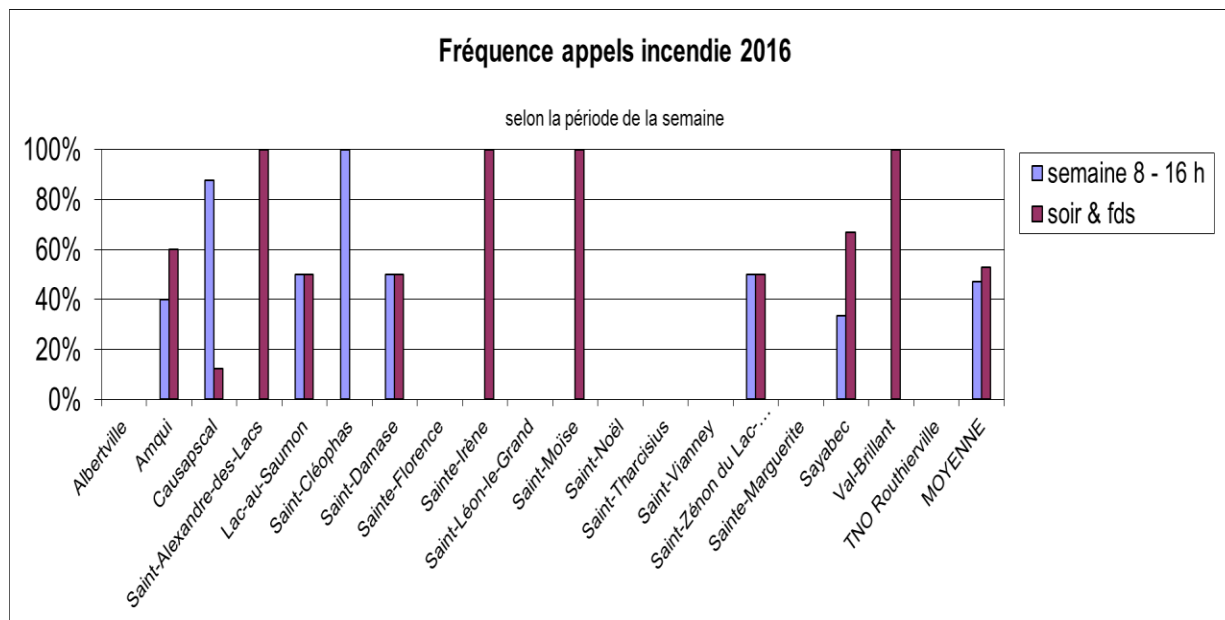
NA: non applicable

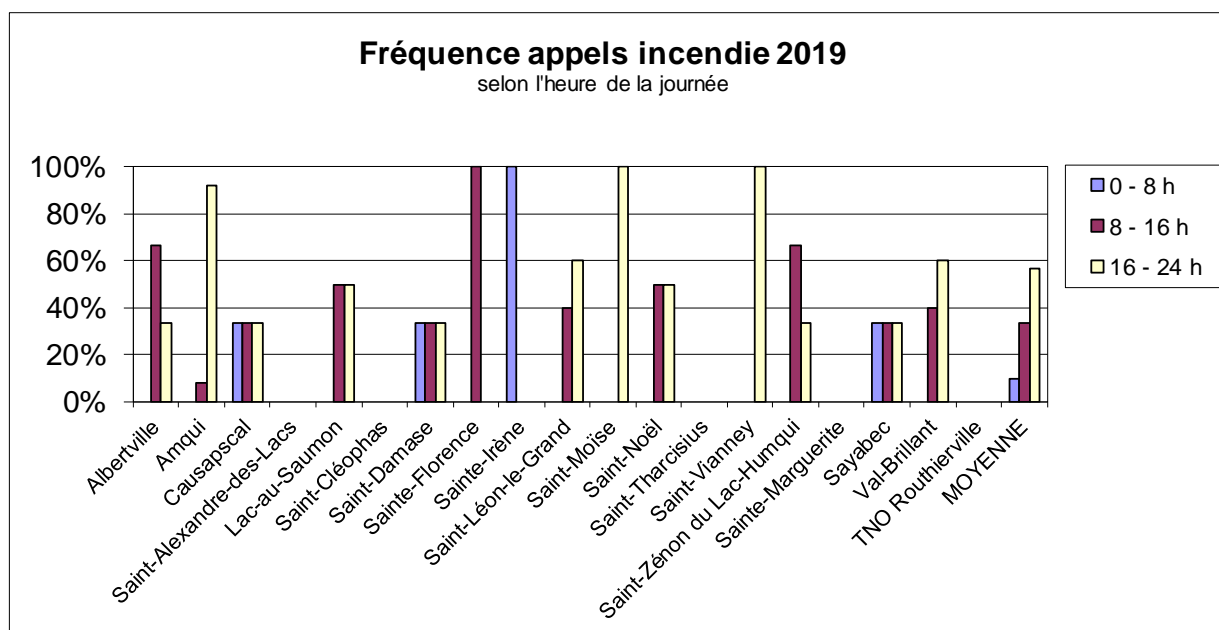
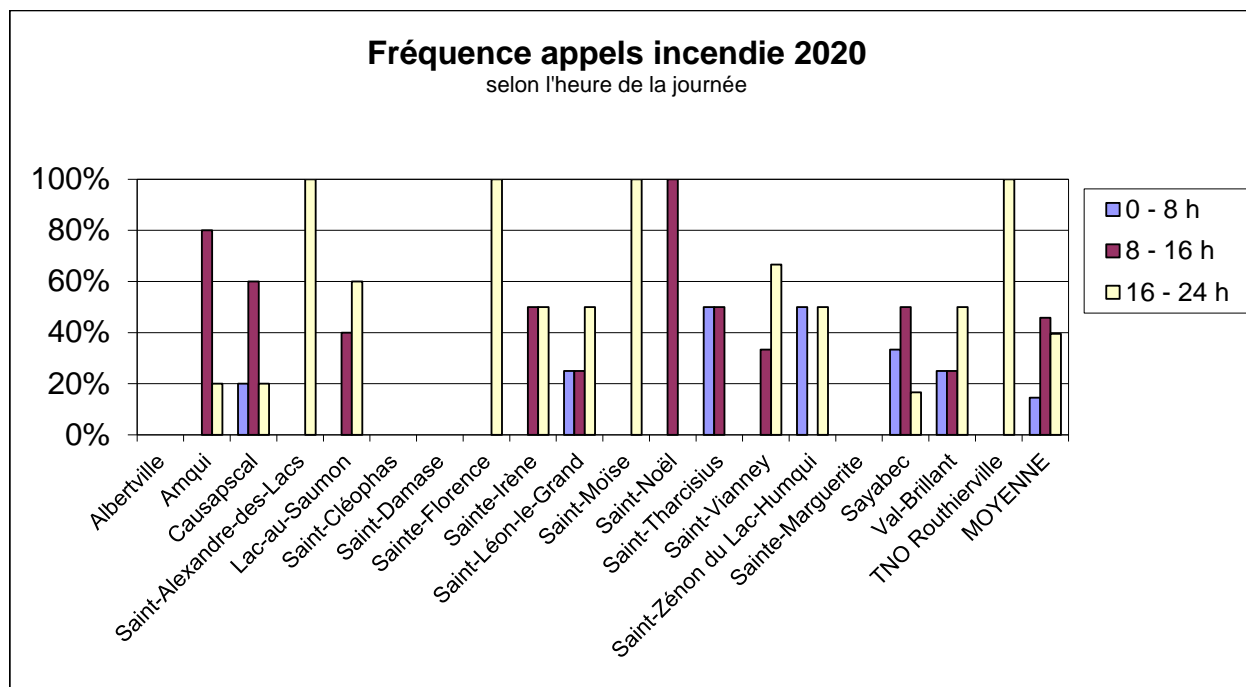
Note: Un incendie a eu lieu dans la municipalité de Saint-Moïse mais aucune intervention du service incendie n'a pu être effectuée.

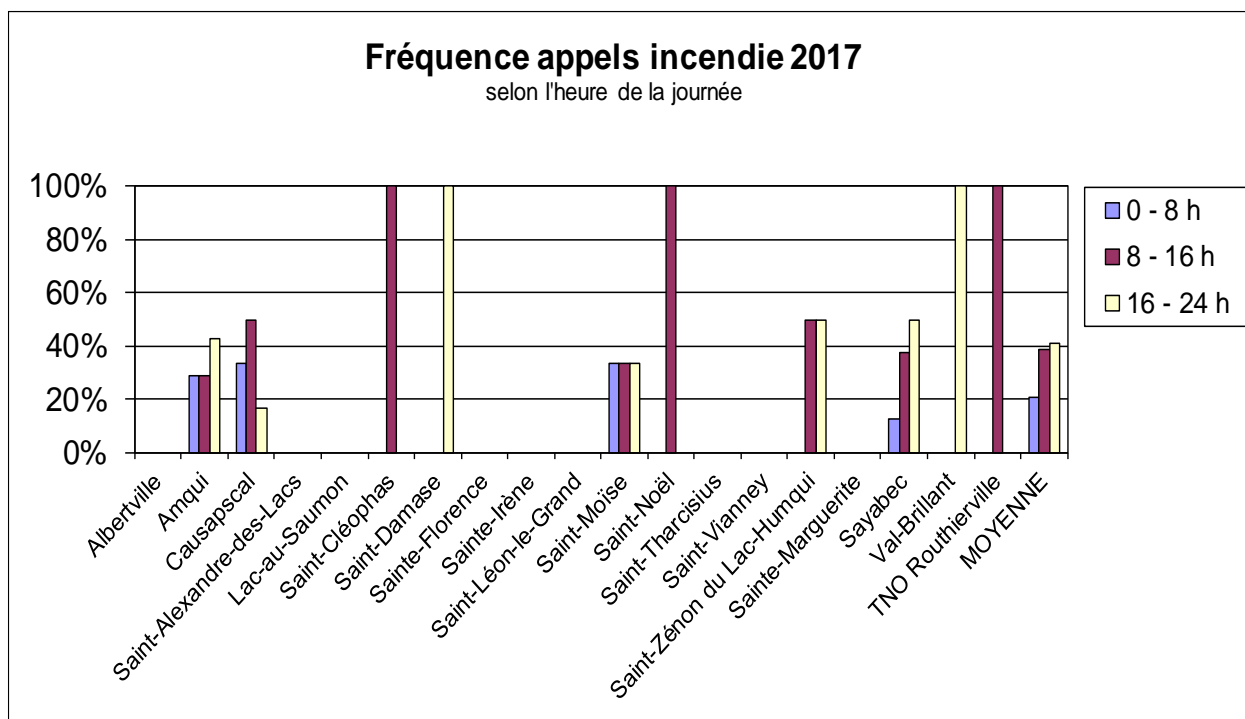
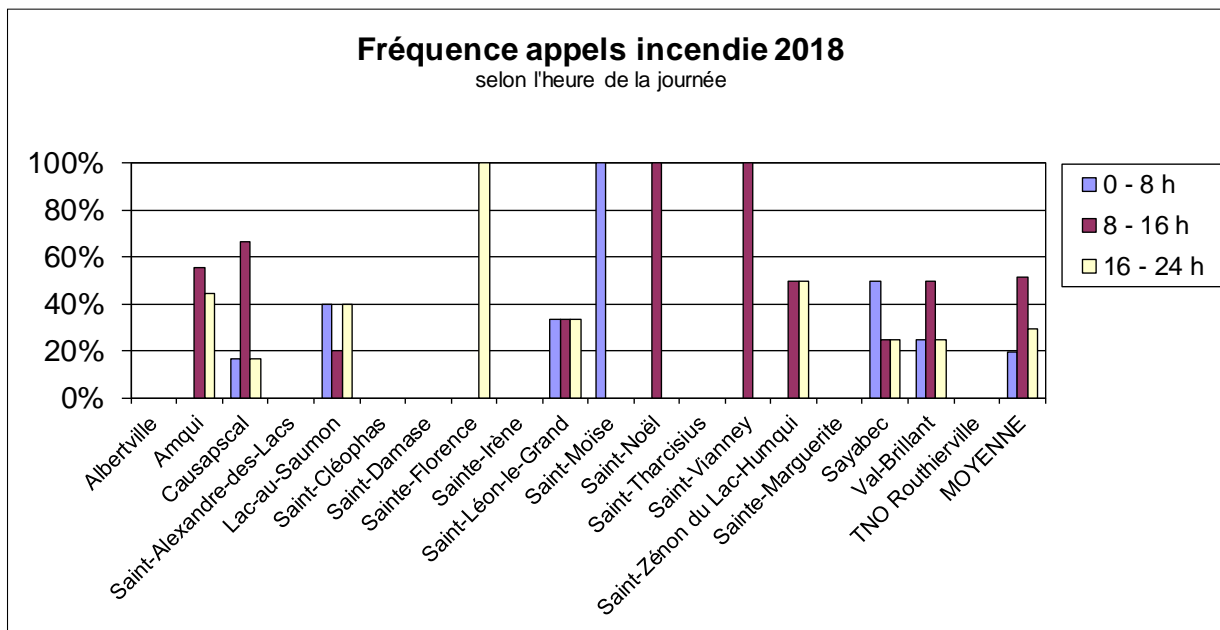
L'incendie étant déjà terminé et inaccessible aux véhicules du service (forêt).

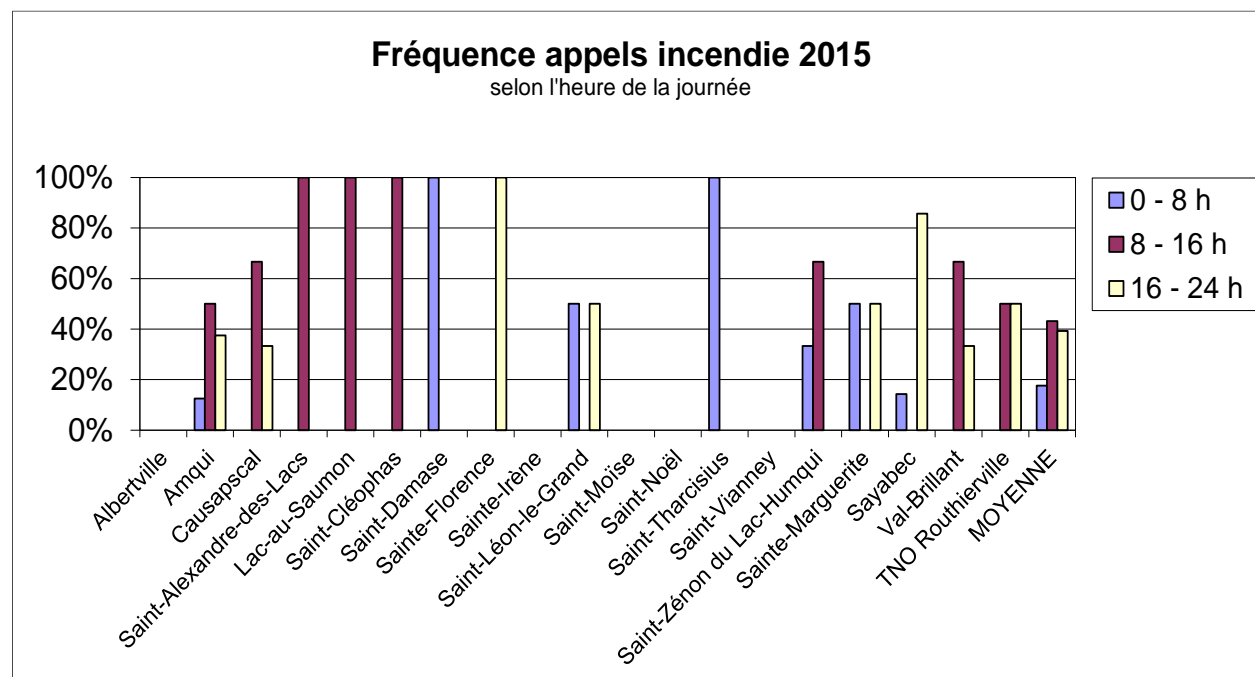
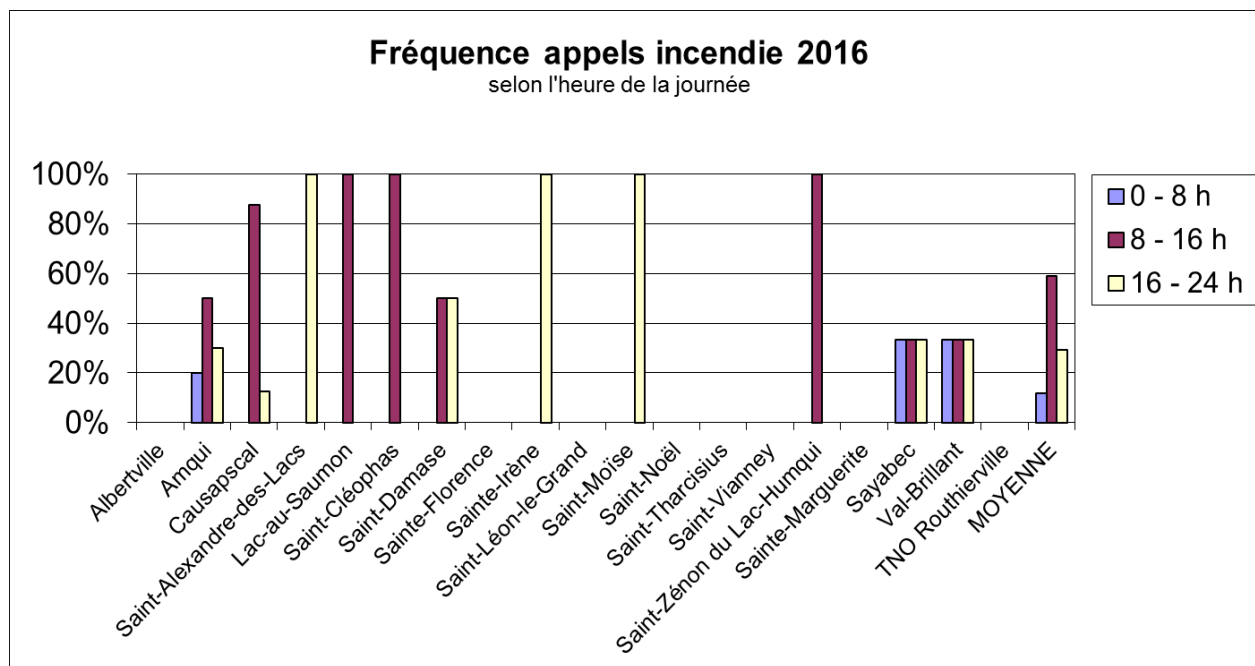












2020 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
Alberville	0	0	0	0%	0%	0	0	0	0%	0%	0%
Amqui	38	71	109	35%	65%	17	57	35	16%	52%	32%
Causapscal	9	13	22	41%	59%	4	10	8	18%	45%	36%
Saint-Alexandre-des-Lacs	1	2	3	33%	67%	0	1	2	0%	33%	67%
Lac-au-Saumon	9	14	23	39%	61%	4	11	8	17%	48%	35%
Saint-Cléophas	4	3	7	57%	43%	1	5	1	14%	71%	14%
Saint-Damase	2	5	7	29%	71%	1	2	4	14%	29%	57%
Sainte-Florence	1	4	5	20%	80%	0	2	3	0%	40%	60%
Sainte-Irène	4	10	14	29%	71%	1	6	7	7%	43%	50%
Saint-Léon-le-Grand	5	12	17	29%	71%	4	6	7	24%	35%	41%
Saint-Moise	6	9	15	40%	60%	2	7	6	13%	47%	40%
Saint-Noël	4	4	8	50%	50%	0	6	2	0%	75%	25%
Saint-Tharcisius	3	4	7	43%	57%	2	4	1	29%	57%	14%
Saint-Vianney	3	6	9	33%	67%	1	4	4	11%	44%	44%
Saint-Zénon du Lac-Humqui	0	5	5	0%	100%	1	0	4	20%	0%	80%
Sainte-Marguerite-Marie	1	1	2	50%	50%	0	1	1	0%	50%	50%
Sayabec	16	28	44	36%	64%	7	19	18	16%	43%	41%
Val-Brillant	8	15	23	35%	65%	2	10	11	9%	43%	48%
TNO Routhierville	0	2	2	0%	100%	0	1	1	0%	50%	50%
MOYENNE	114	208	322	35%	65%	47	152	123	15%	47%	38%

2019 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	Semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	Semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	107	203	310	35%	65%	39	142	129	13%	46%	42%

2018 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	98	179	277	35%	65%	48	142	87	17%	51%	31%

2017 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

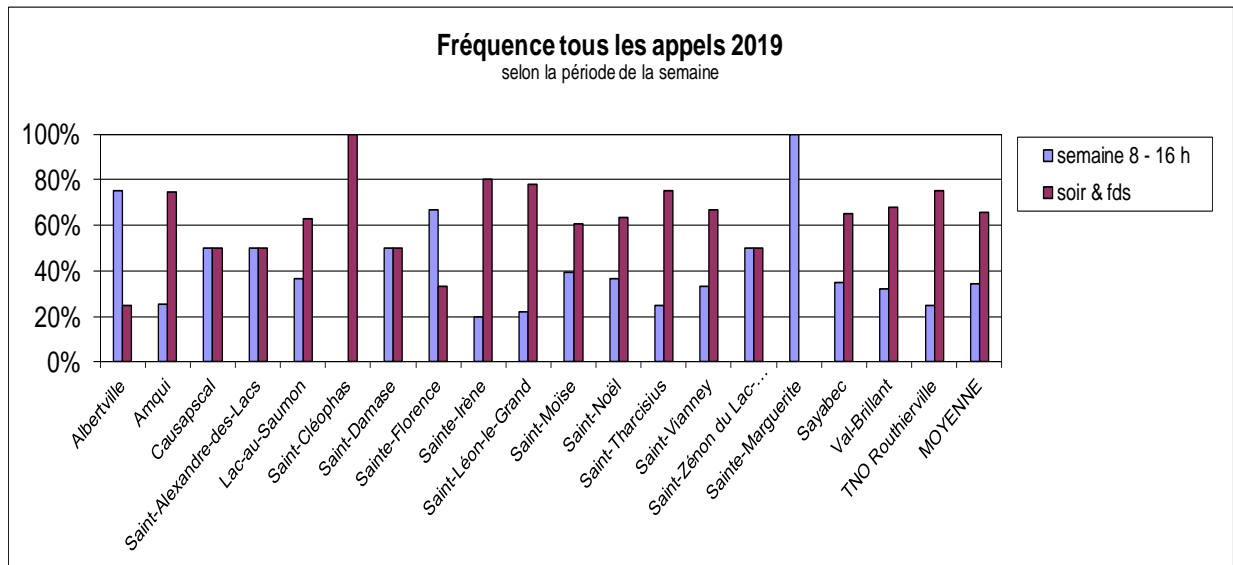
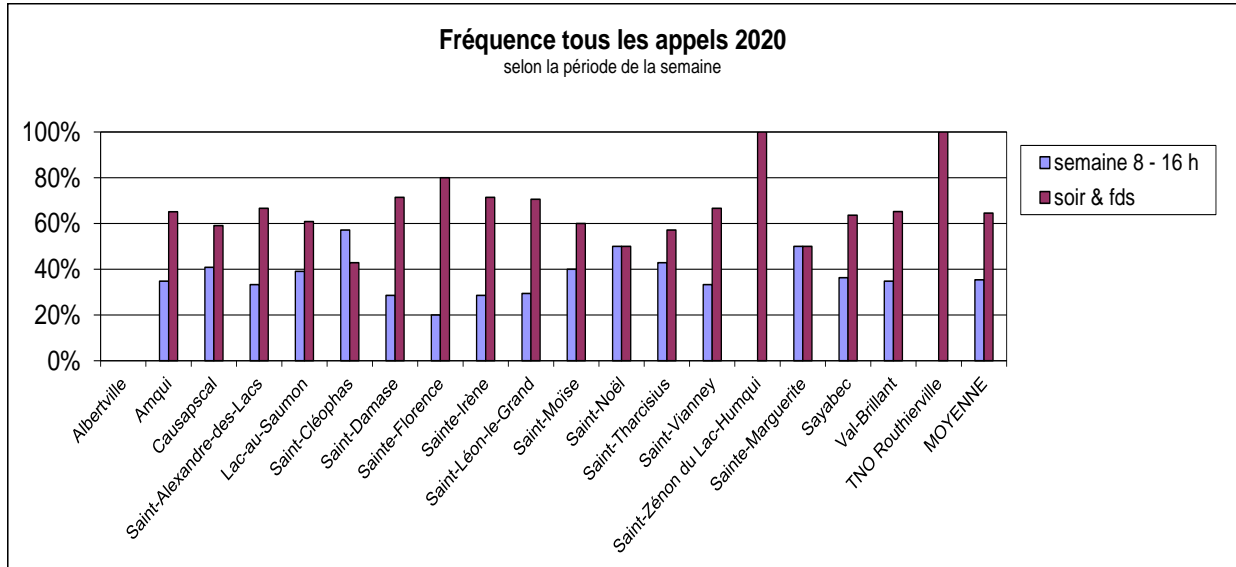
Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	94	181	275	34%	66%	46	130	99	17%	47%	36%

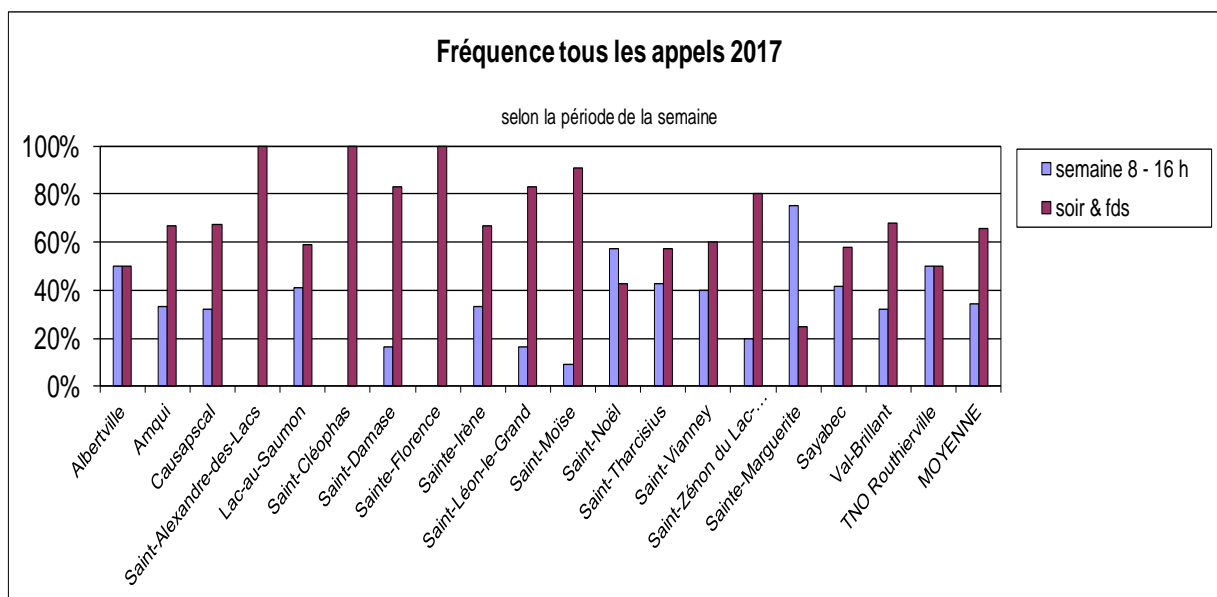
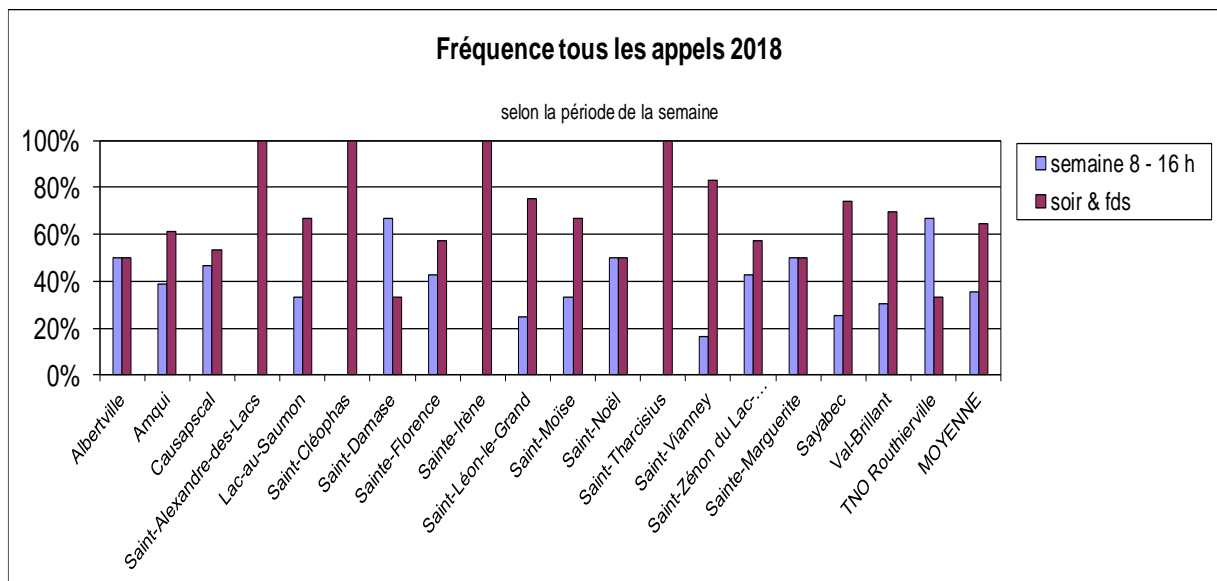
2016 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

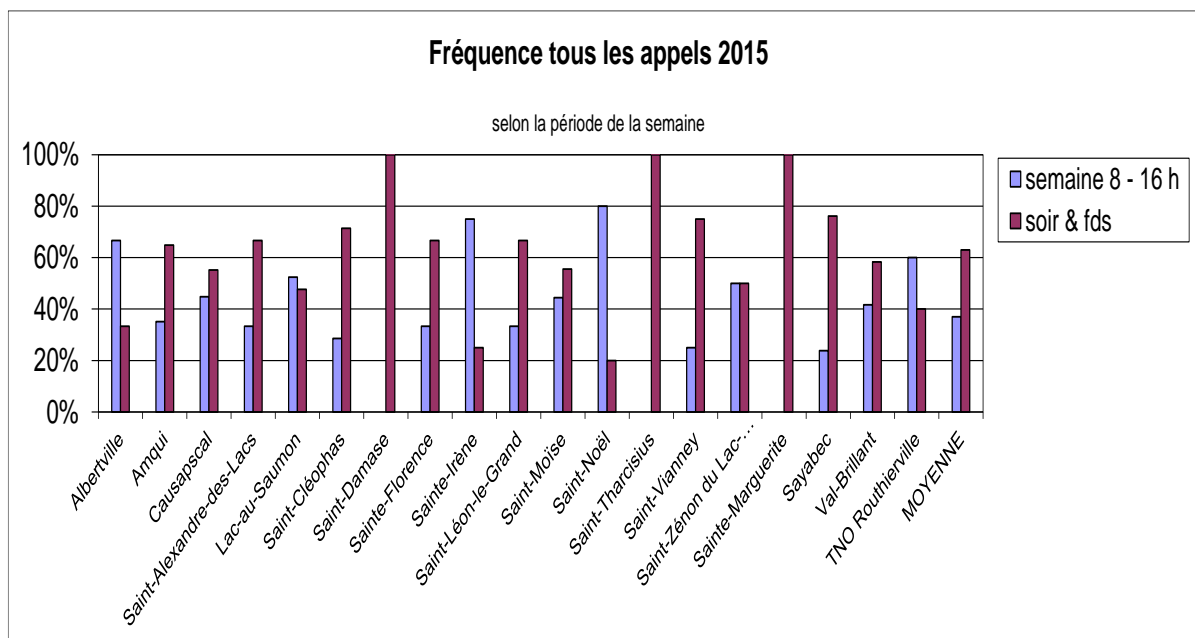
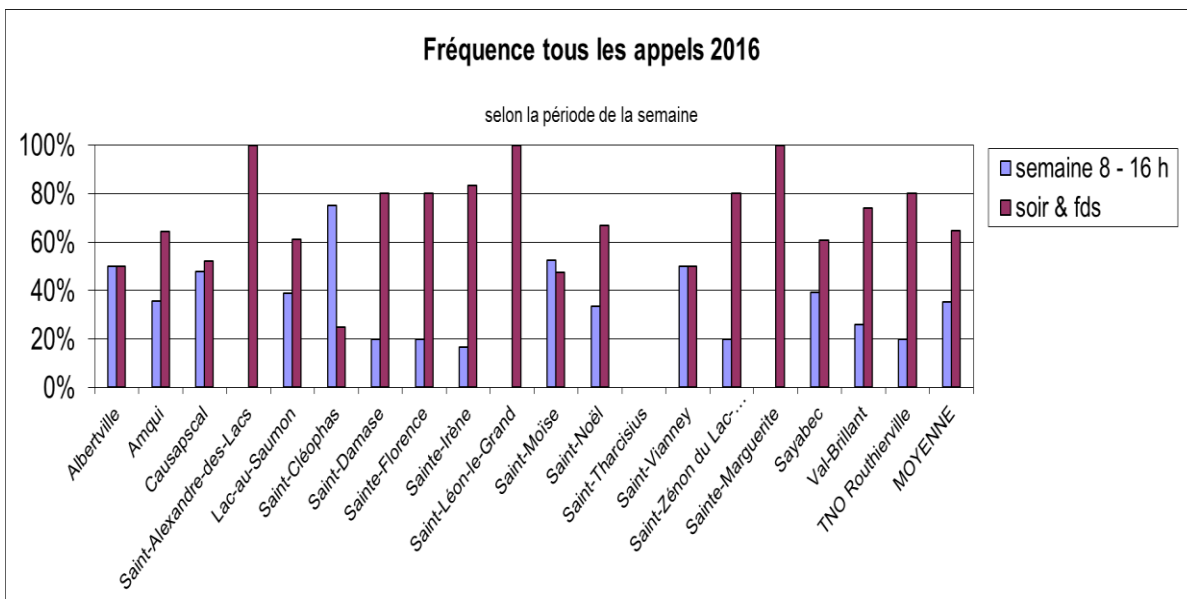
Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	85	155	240	35%	65%	28	116	96	12%	48%	40%

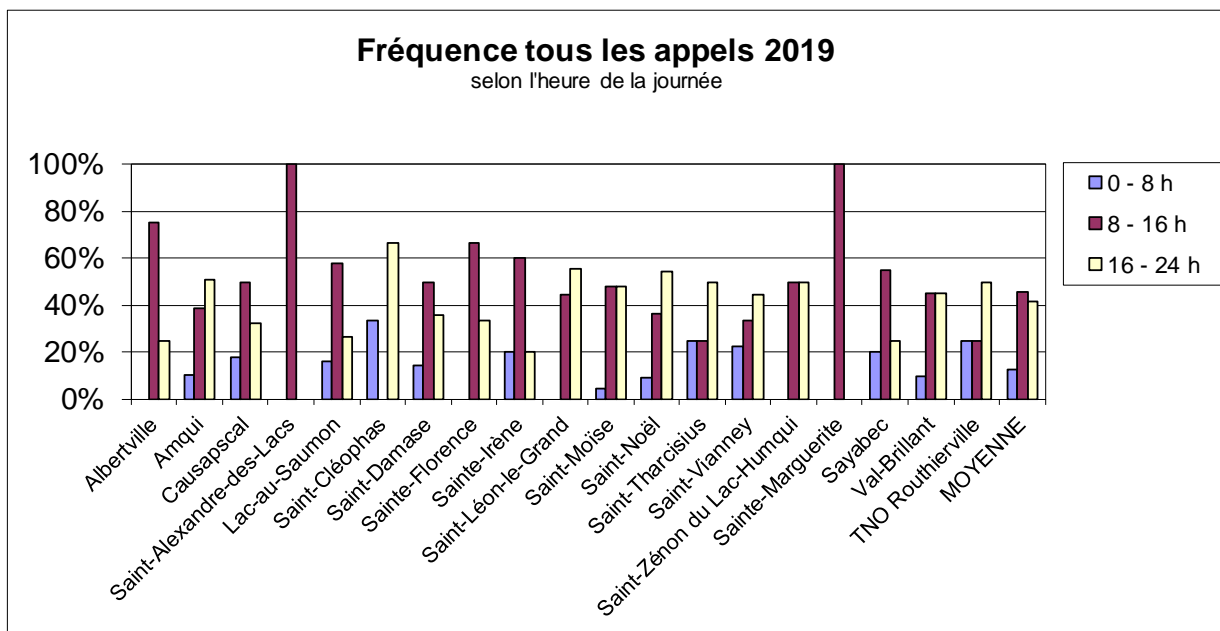
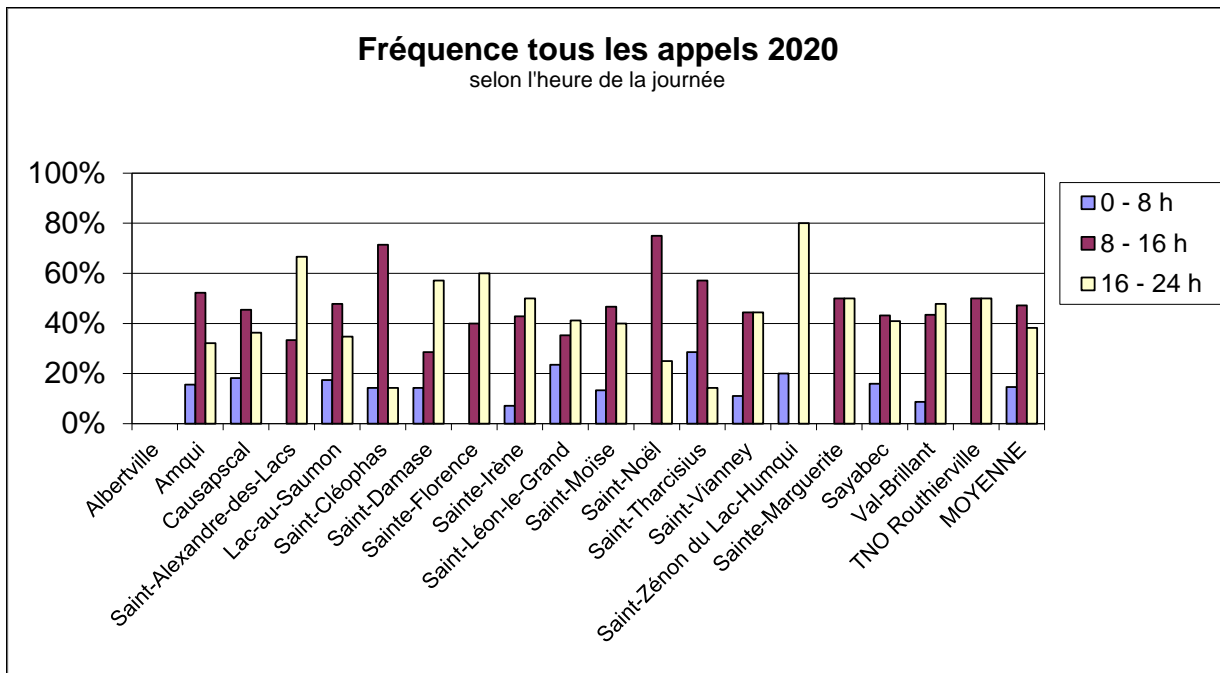
2015 (TOUTES LES INTERVENTIONS)

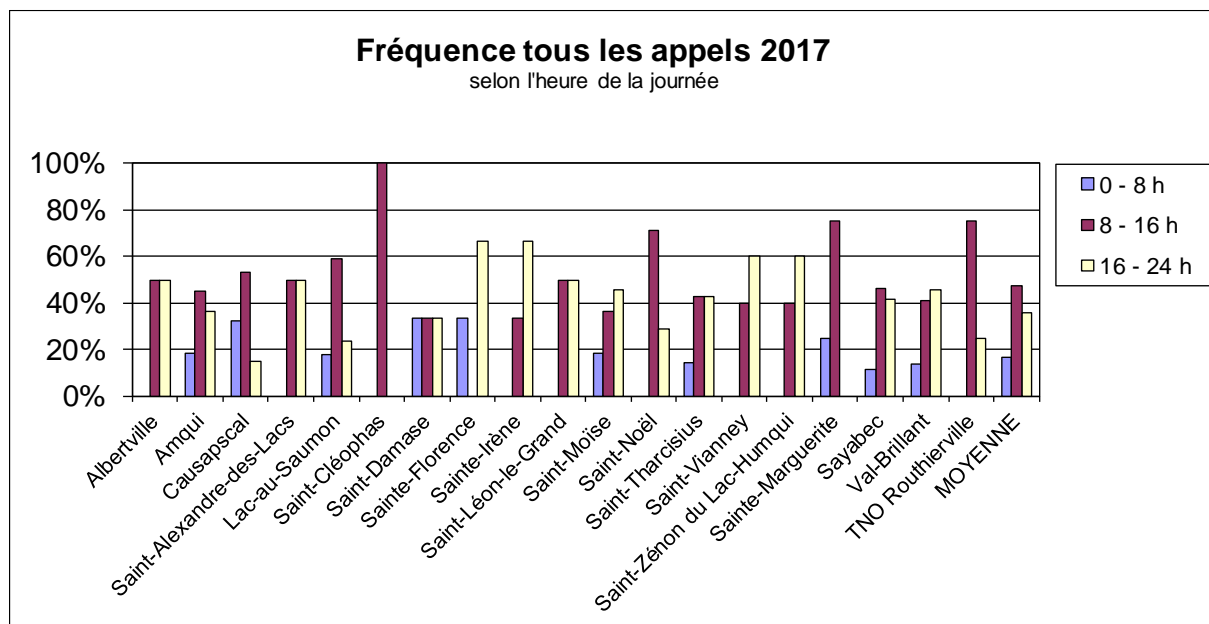
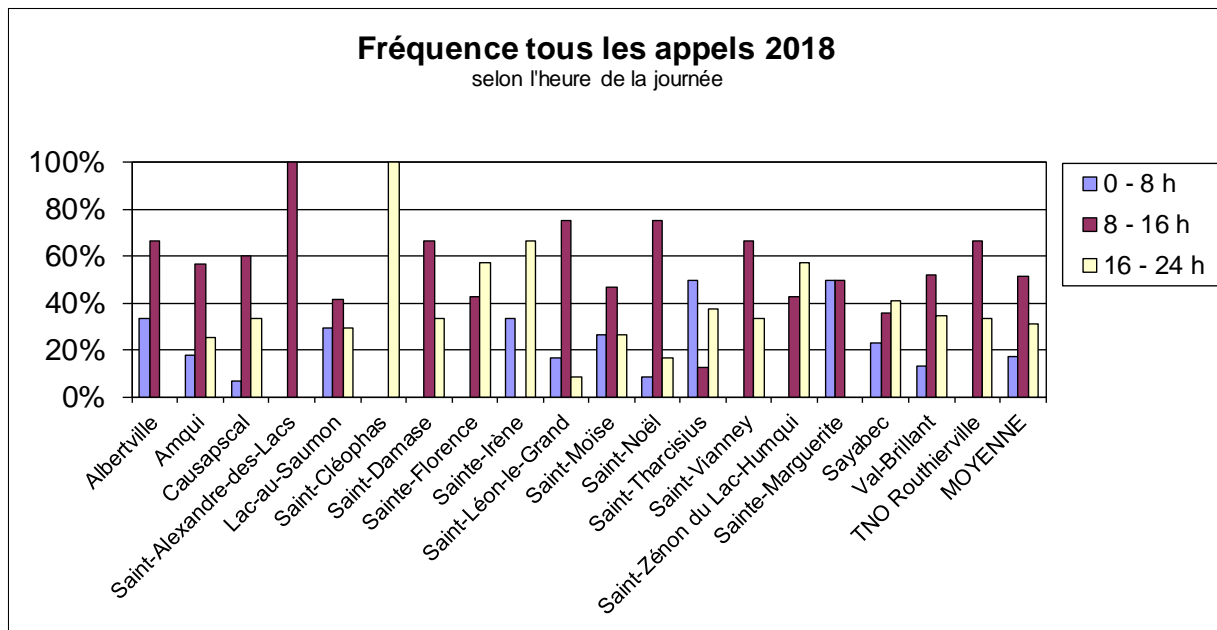
Casernes	semaine 8 - 16 h appels	soir & fds appels	total appels	semaine 8 - 16 h	soir & fds	0 - 8 h appels	8 - 16 h appels	16 - 24 h appels	0 - 8 h	8 - 16 h	16 - 24 h
MOYENNE	105	179	284	37%	63%	50	137	97	18%	48%	34%

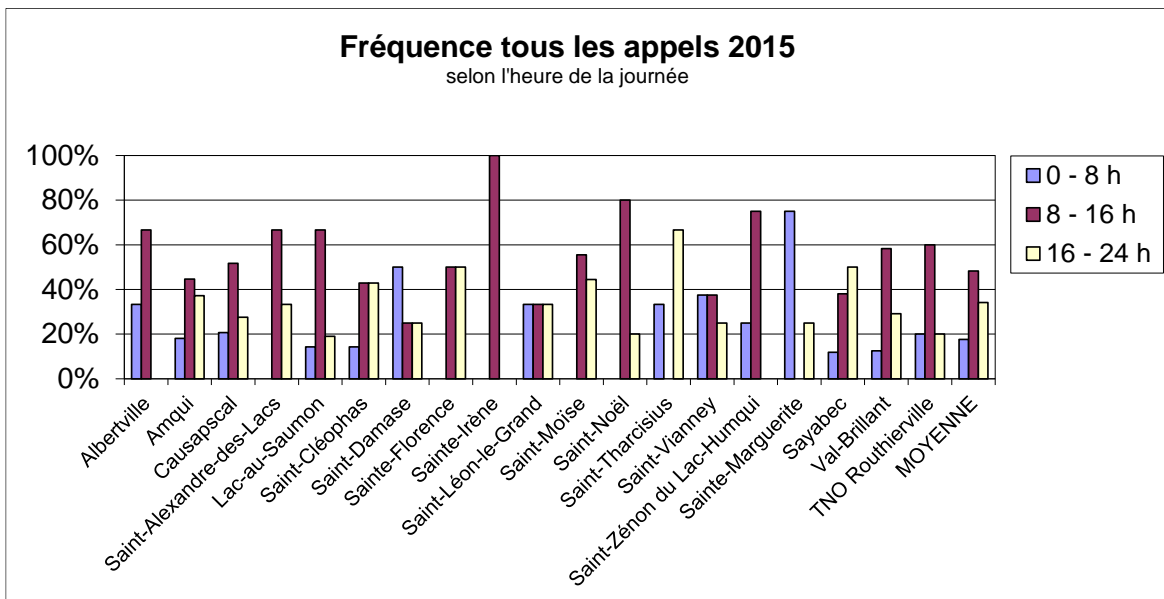
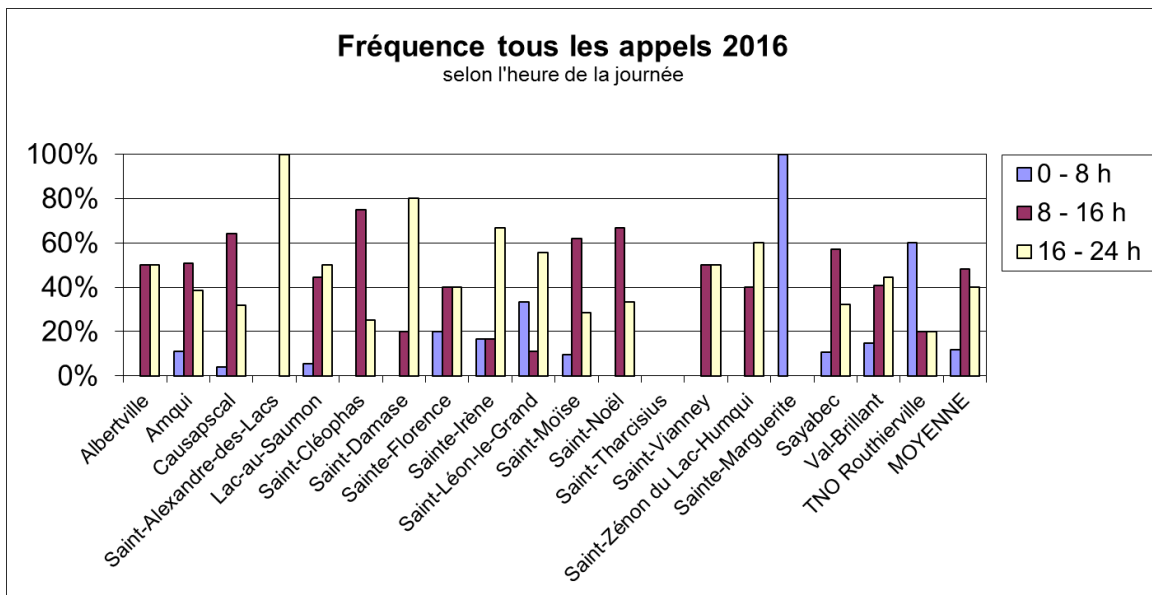












TOUS LES APPELS

Municipalité	Temps Réponse moyen 2015 (min.)	Temps Réponse moyen 2016 (min.)	Temps Réponse moyen 2017 (min.)	Temps Réponse moyen 2018 (min.)	Temps Réponse moyen 2019 (min.)	Temps Réponse moyen 2020 (min.)
Albertville	00:14	0:04	00:19	00:19	00:13	N/A
Amqui	00:08	0:10	00:11	00:10	00:09	00:08
Causapscal	00:13	0:13	00:11	00:12	00:14	00:14
Lac-au-Saumon	00:10	0:09	00:11	00:10	00:10	00:10
Saint-Alexandre-des-Lacs	00:23	0:11	00:33	00:14	00:17	00:15
Saint-Cléophas	00:17	0:17	00:17	00:09	00:16	00:15
Saint-Damase	00:19	0:19	00:19	00:17	00:19	00:18
Sainte-Florence	00:14	0:18	00:24	00:18	00:15	00:14
Sainte-Irène	00:15	0:19	00:21	00:22	00:20	00:18
Saint-Léon-le-Grand	00:13	0:17	00:12	00:10	00:09	00:11
Saint-Moïse	00:09	0:16	00:17	00:15	00:09	00:13
Saint-Noël	00:11	0:14	00:06	00:10	00:07	00:07
Saint-Tharcisius	00:19	N/A	00:11	00:10	00:13	00:16
Saint-Vianney	00:21	0:09	00:14	00:13	00:19	00:20
Saint-Zénon du Lac-Humqui	00:26	0:19	00:16	00:21	00:21	00:19
Sainte-Marguerite-Marie	00:18	0:18	00:22	00:26	00:22	00:35
Sayabec	00:13	0:10	00:14	00:08	00:09	00:10
Val-Brillant	00:11	0:12	00:10	00:08	00:10	00:08
TNO Routierville	00:36	0:26	00:20	00:24	00:17	00:23
MOYENNE	00:16	00:14	00:16	00:15	00:14	00:15

Temps réponse Schéma 2013 (Mâchoire)							
Municipalité	Véhicules déployés	Distance (Km)	Temps de réponse	Municipalité	Véhicules déployés	Distance (Km)	Temps de réponse
Alberville	Autopompe Causapschal Unité d'urgence Causapschal	12 km	19 min	Ste-Marguerite-Marie	Autopompe Causapschal Unité d'urgence Causapschal	14 km	25 min
Amqui	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	-	15 min	St-Moïse	Autopompe St-Noël Unité d'urgence Sayabec	4 km 13 km	17 min
Causapschal	Autopompe Causapschal Unité d'urgence Causapschal	-	15 min	St-Noël	Autopompe St-Noël Unité d'urgence Sayabec	- 17 km	21 min
Lac-au-Saumon	Autopompe Lac-au-Saumon Unité d'urgence Amqui ou Causapschal (dépendant du secteur)	- Amqui / 10 km Causapschal / 13 km	17 min	St-Tharcisius	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	12 km	17 min
				St-Vianney	Autopompe St-Vianney Unité d'urgence Amqui	- 25 km	28 min
St-Alexandre-des-lacs	Autopompe Lac-au-Saumon Unité d'urgence Amqui	8 km 11 km	15 min	St-Zénon-du-Lac-Humqui	Autopompe St-Léon Unité d'urgence Amqui	12 km 24 km	27 min
St-Cléophas	Autopompe Sayabec Unité d'urgence Sayabec	10 km	15 min	Sayabec	Autopompe Sayabec Unité d'urgence Sayabec	-	15 min
St-Damase	Autopompe Saint-Noël Unité d'urgence Sayabec	12 km 18 km	20 min	Val-Brillant	Autopompe Val-Brillant Unité d'urgence Amqui ou Sayabec (dépendant du secteur)	- Amqui / 14 km Sayabec / 13 km	18 min
St-Florence	Autopompe Causapschal Unité d'urgence Causapschal	12 km	18 min				
St-Irène	Autopompe Amqui Unité d'urgence Amqui	14 km	18 min	TNO (Routhierville)	Autopompe Causapschal Unité d'urgence Causapschal	22 km	25 min
St-Léon-le-Grand	Autopompe Saint-Léon Unité d'urgence Amqui	- 12 km	17 min	St-Paule	Autopompe Sainte-Paule Unité d'urgence Sayabec	- 18 km	22 min

Accidents et mâchoires de vie 2020

Le tableau ci-dessous contient un descriptif des accidents et des mâchoires de vie utilisées dans notre service incendie divisé en 3 secteurs desservis par les municipalités d'Amqui, Causapscal et Sayabec. La localité de Val-Brillant est spécialement desservie par deux services de mâchoires de vie, soit Amqui et Sayabec. Pour l'année 2020, 1 intervention a nécessité les mâchoires de vie sur 6 accidents à Saint-Moise, 2 interventions sur 14 accidents à Sayabec, 1 intervention sur 1 accident à Causapscal et 2 interventions sur 10 accidents à Val-Brillant pour un total de 6 utilisations des mâchoires de vie sur 72 accidents répertoriés.

ACCIDENTS ET MACHOIRE DE VIE 2020

Municipalité	Accidents	MÂCHOIRE	%	Secteur desservi par		
Amqui **	14		19%	Amqui	34	47%
Causapscal	8	1	11%	Causapscal	10	14%
Lac-au-Saumon	7		10%	Sayabec	28	39%
Sayabec	14	2	19%	TOTAL	72	100%
St-Damase	1		1%			
St-Léon-le-Grand	1		1%			
St-Alexandre des Lacs	0		0%			
St-Moise	6	1	8%			
St-Noël	1		1%	Amqui		
St-Cléophas	1		1%	Causapscal		
St-Tharcisius	3		4%	Sayabec		
Ste-Florence	1		1%	Secteur divisé en deux entre Amqui et Sayabec		
Ste-Irène	2		3%			
Ste-Vianney	2		3%			
St-Zénon-du-Lac-Humqui	0		0%			
Val-Brillant	10	2	14%			
TNO-Routhierville	1		1%			
Ste-Marguerite-Marie	0		0%			
Albertville	0		0%			
TOTAL	72	6	100%			

Résultat: 6 utilisations des mâchoires sur 72 accidents

** Nombre d'utilisation des mâchoires de vie inclus dans les accidents

(exemple: Amqui, 3 utilisations sur 20 accidents)

Mâchoires de vie 2020

Dans le tableau suivant vous y retrouverez les appels demandant l'intervention des mâchoires de vie, séparés par localité et par la suite par ordre chronologique. Les informations incluses dans le tableau sont la date, la municipalité, le délai entre la transmission de l'appel, l'arrivée du premier véhicule et si le schéma a été atteint (délai respecté) sinon une annotation en expliquant la cause. Le schéma a été atteint sur les 14 demandes de mâchoires de vie. Une intervention a été annulée puisqu'il était question d'un deuxième appel pour le même événement (délai non comptabilisé).

Date intervention	Code d'appel	Ville	Délai	Schéma Atteint
2020-02-08	77D04M - Victime coincé (Plusieurs véhicules)	Amqui	00:06	oui
2020-02-03	77D04 - Victime coincée	Amqui	00:13	oui
2020-09-24	77D04 - Victime coincée	Causapscal	00:12	oui
2020-10-01	77D04 - Victime coincée	Causapscal	00:15	oui
2020-01-09	77D04 - Victime coincée	Lac-au-Saumon	00:17	oui
2020-12-03	77D04 - Victime coincée	Lac-au-Saumon	00:17	oui
2020-08-14	77D04 - Victime coincée	Lac-au-Saumon	00:08	oui
2020-10-14	77D04 - Victime coincée	Sayabec	00:09	oui
2020-10-13	77D04 - Victime coincée	Sayabec	00:10	oui
2020-03-05	77D04 - Victime coincée	Sayabec	00:22	X
2020-02-06	77D04 - Victime coincée	Saint-Moïse	00:11	oui
2020-08-04	77D04 - Victime coincée	Saint-Moïse	00:11	oui
2020-01-25	77D04 - Victime coincée	TNO	00:15	oui
2020-11-18	77D04 - Victime coincée	Val-Brillant	00:10	oui

Le délai est entre la transmission et l'arrivée du premier véhicule.

Note X: Intervention annulée puisqu'il était question d'un deuxième appel pour le même événement (délai non comptabilisé).

Plan de mise en œuvre 2020

N°	Les actions de l'objectif sur le recours à des mesures préventives	Ressource affectée	Échéance	Procédure de vérification	Effectué %
1	Maintenir la compilation d'un rapport après chaque intervention du service, transmettre les documents requis au MSP (art.34).	Adjointe administrative	Annuellement	Rapport annuel au CM	100%
2	Assurer le suivi du schéma afin que les actions prévues au PMO soient réalisées.	Employés du service	En continu	Rapport au CM	100 %
3	Continuer d'offrir un service de prévention des incendies sur l'ensemble du territoire afin de minimiser l'impact des incendies pour la communauté.	Responsable de la prévention	En continu	Rapport annuel au directeur	100 %
4	Nommer un officier de santé et sécurité au travail et maintenir les rencontres du comité de santé et sécurité au travail.	Chef André Verreault	Applicable à l'an 1	Direction	100 %
5	Appliquer, en collaboration avec les municipalités concernées, le programme portant sur l'exploitation, l'entretien et l'amélioration des casernes.	Direction	En continu	Rapport au CM	100 %
6	Maintenir et bonifier le programme portant sur l'évaluation et l'analyse des incidents et orienter les activités de prévention en fonction de ces résultats.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
7	Continuer à réaliser les activités relatives à la recherche des causes et des circonstances des incendies.	Responsable de la prévention et pompiers et officiers	En continu	Préventionnistes	100 %
8	Recruter des pompiers qui ont des disponibilités de jour (surtout dans les casernes qui n'ont pas 8 pompiers disponibles le jour) et étudier la possibilité d'assurer la présence d'un nombre minimum de pompiers sur le territoire.	Direction	Applicable à partir de l'an 1	Direction	95 % Note 1
9	Maintenir les procédures opérationnelles de manière à prévoir le déploiement des ressources en fonction des risques à couvrir, de la disponibilité des pompiers (incluant la période de chasse et des vacances d'été), des distances à parcourir et des sources d'alimentation en eau disponibles dans les différentes parties du territoire.	Direction	Annuellement	Direction	100 %
10	Développer des outils pour monter un historique des événements et faire des statistiques pour les interventions en désincarcération.	Employés du service	Applicable dès l'an 1	Direction	100%
11	Maintenir les mesures préventives dans les secteurs où les interventions sont problématiques et y évaluer la possibilité d'ajouter à notre réglementation l'obligation de posséder un extincteur portatif comme mesure d'autoprotection.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
12	Maintenir la promotion de mesures d'autoprotection dans les entreprises et institutions de la MRC.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionnistes	100 %
13	Continuer d'appliquer le règlement N° 06-2001 en prévention des incendies sur la totalité du territoire.	Pompiers et responsable de la prévention	En continu	Conseil de la MRC	les résultats sont identifiés dans la partie du rapport de prévention précédent+
14	Maintenir et appliquer le programme des visites résidentielles avec le nouvel objectif ciblé et les effectifs déjà en place.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionniste	100 %
15	Restructurer et appliquer le programme sur l'inspection de risques élevés et très élevés selon les fréquences déterminées au schéma et produire les plans d'intervention pour ces risques.	Responsable en prévention	Applicable à l'an 1	Préventionniste	100 %
16	Maintenir et appliquer le programme sur la sensibilisation du public.	Responsable de la prévention	En continu	Préventionniste	En continu
17	Accentuer les activités de sensibilisation chez les propriétaires de bâtiments de ferme et faire des visites d'inspection pour ces bâtiments à la fréquence établie dans le schéma.	Responsable de la prévention	Sensibilisation aux ans 1 et 2 et les visites applicables à l'an 3	Préventionniste	En continu

N°	Les actions de l'objectif sur le recours à des mesures préventives	Ressource affectée	Échéance	Procédure de vérification	Effectué %
18	Continuer la formation de tous les nouveaux pompiers par le programme pompier 1 de l'École nationale des pompiers (ENPQ).	Gestionnaire de la formation	En continu	Formateur	les résultats sont identifiés dans la partie du rapport de prévention précédent
19	Augmenter le nombre de pompiers formés en désincarcération.	Directeur du service	Applicable à l'an 1	Direction	En continu
20	Maintenir les ententes avec les municipalités de Mont-Joli, La Rédemption, Baie-des-Sables, Sainte-René-de-Matane et de Matane.	Directeur du service	En continu	Direction	0 % Note 2
21	Appliquer le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention et des pompes portatives en s'inspirant des normes applicables et du <i>Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention</i> produit par le MSP.	Directeur du service et mécanicien	En continu	Direction et mécanicien	Le suivi se fait comme prévu
22	Appliquer le programme de remplacement des tenues de combat.	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 1	Direction	100 % Note 3
23	Maintien du programme de remplacement des véhicules.	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 2	Direction	En continu
24	Soumettre tous les véhicules d'intervention aux inspections requises et, le cas échéant, à une attestation de performance ULC.	Mécanicien	Annuellement	Direction	100 %
25	Élaborer en collaboration avec les municipalités concernées, un programme portant sur l'entretien, l'évaluation et l'optimisation des points d'eau. Favoriser l'implantation des points d'eau proposés pour améliorer l'alimentation en eau dans ces municipalités.	Directeur du service et génie municipal	Applicable à l'an 2	Direction	65% Note 4
26	Élaborer et mettre à jour annuellement, en collaboration avec les municipalités concernées, un programme portant sur l'entretien, l'évaluation et la réfection des infrastructures d'alimentation en eau et permettant la codification des bornes fontaines selon la norme NFPA 291.	Directeur du service	Applicable à l'an 1	Direction	En continu
27	Continuer la concertation avec les autres intervenants lors d'un appel d'urgence et maintenir une rencontre annuelle avec ceux-ci afin d'assurer un arrimage harmonieux.	Directeur du service et coordonnateur en sécurité civile	En continu	Coordonnateur sécurité civile	0% Note 5
28	Donner de la formation sur l'utilisation d'équipements incendie dans les entreprises et sensibiliser et appliquer les mesures de prévention pour les secteurs éloignés des casernes comme mesure d'autoprotection.	Responsable de la prévention	Au besoin de l'employeur	Préventionniste	100%
29	Produire et adopter annuellement un rapport d'activités incendie en faisant référence aux actions prévues dans le plan de mise en œuvre et le transmettre au MSP conformément à la <i>Loi sur la Sécurité Incendie</i> (art.35).	Directeur du service et employés	Annuellement	Employés du service	100%
30	Intégrer les fourgons de secours et les véhicules de services au programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des véhicules d'intervention (Réf. action 22).	Directeur du service et mécanicien	Applicable à l'an 1	Direction	100%
31	Rendre conformes les bornes sèches du rang des Pionniers à Lac-au-Saumon et de la route Aux-Quatre-Vents à Amqui en fonction des normes en vigueur.	Directeur du service	Dans le périodique du 5 ans de ce schéma	Direction	100 %

Note 1 : 5 nouveaux pompiers ont été engagés et sont en formation.

Note 2 : Une nouvelle entente est à refaire avec les MRC concernées. Elle s'avère difficile mais sera faite avec la mise en œuvre de l'étude du service.

Note 3 : Un programme de remplacement est fait.

Note 4 : Un programme d'implantation et de mise à niveau a été déposé aux directeurs généraux et secrétaires-trésoriers des municipalités lors du budget 2016 et ce pour la durée du présent schéma. Le service de génie municipal coordonne la mise en place des bornes-sèches. Certaines municipalités sont en procédure de mise en place de bornes-sèches.

Note : 5 Pas fait dû à la Covid-19.

